État des lieux de l'agriculture

Massif de Belledonne

Rapport final

Septembre 2009

Table des matières

1 Introduction....4
2 « L'essentiel »....4
2.1 Contexte....4
2.2 Le territoire de Belledonne....4
2.2.1 3 grandes entités....5
2.2.2 Des ressources....5
2.3 L'agriculture : généralités et tendances....6
2.4 Agriculture et gestion de l'espace dans les 3 entités....7
2.4.1 Comment aborder cette question ?....7
2.4.2 Supports cartographiques....9
2.4.3 Les 3 entités....10
2.5 Les outils de l'analyse prospective....11
2.5.1 Une typologie adaptée au territoire....11
2.5.2 Des critères d'évaluation de la durabilité....12
2.6 Situation des cas types et prospective....13
2.6.1 Échantillonnage....13
2.6.2 Approche globale à l'échelle du massif....13
2.6.3 « Bovins viande filière » dont double-actifs....14
2.6.4 « Bovins lait filière » dont double-actifs....15
2.6.5 « Ovins filière » dont double-actifs....17
2.6.6 Groupe des cas-type « Vente directe »....17
2.6.7 Cas type « Services/Chevaux »....19
2.6.8 Cas type « Patrimoniaux »....19
2.6.9 Cas types et gestion de l'espace....20
2.7 Conclusion....21
3 « Pour aller plus loin »....22
3.1 Contexte....22
3.2 Le territoire de Belledonne....22
3.2.1 3 grandes entités....22
3.2.2 Des ressources....22
3.2.3 Synthèse sous forme d'arbre à ressources....23
3.3 L'agriculture : généralités et tendances....24
3.4 Agriculture et gestion de l'espace dans les 3 entités....24
3.4.1 Comment aborder cette question ?....24

3.4.2 Supports cartographiques.....25
3.4.3 Les 3 entités.....25
3.5 Les outils de l'analyse prospective.....31
3.5.1 Une typologie adaptée au territoire.....31
3.5.2 Des critères d'évaluation de la durabilité.....33
3.6 Situation et prospective.....35
3.6.1 Échantillonnage.....35
3.6.2 « Bovins viande filière » dont double-actifs.....36
3.6.3 « Bovins lait filière » dont double-actifs.....38
3.6.4 « Ovins filière » dont double-actifs.....40
3.6.5 Groupe des cas-type « Vente directe ».....41
3.6.6 Cas type « Services/Chevaux ».....44
3.6.7 Cas type « Patrimoniaux ».....44
3.6.8 Cas types et gestion de l'espace.....45
3.7 Annexe 1.....46
3.8 Annexe 2 Les indicateurs IDEA utilisés.....47
3.9 Annexe 3 (résultats moyens par cas-type).....48

1 Introduction

Afin de faciliter la lecture de cette étude, nous avons scindé le document en deux parties. La première, intitulée **« L'essentiel »,** vous permet d'appréhender les principaux éléments d'analyse et ce que nous avons pu en tirer. La seconde partie, intitulée **« Pour aller plus loin »,** vous permettra d'approfondir toute ou partie des étapes de l'analyse et de mieux comprendre la méthodologie employée.

2 « L'essentiel »

2.1 Contexte

Le premier volet de ce travail (hors prospective) s'appuie sur des informations recueillies à l'occasion de réunions communales (juillet 2008). Il valorise aussi les diagnostics faits entre 1995 et 1998 au travers de la synthèse de données faite en 2000 (PACAGE et Schéma Directeur de Grenoble). Nous nous attachons ainsi à mesurer des évolutions qui ont pu s'opérer au sein de l'agriculture du massif depuis un dizaine d'année.

L'analyse prospective quant à elle, permettra d'entrer plus finement dans l'état actuel des différents types d'agriculture présents sur le massif et sur les pistes et enjeux de leur évolution.

2.2 Le territoire de Belledonne

Les balcons de Belledonne constituent un véritable territoire carrefour. Entre plaine du Grésivaudan et les sommets du massif, ils sont une interface. C'est la rencontre, au fils des dernières décennies, du monde ouvrier, du monde agricole, du tourisme et du boom résidentiel avec le développement du sillon alpin. Historiquement, le fer, le papier, l'agriculture, le thermalisme, les activités de sports d'hivers, leurs complémentarités leurs inter-relations, ont façonnés le territoire par les Hommes qui en ont été les acteurs. C'est aussi la rencontre de préoccupations, économiques, paysagères, foncières, environnementales et d'aménagement.

Les atouts de ce territoire ne se démentent pas. Ses qualités paysagères et sa proximité d'un pôle urbain et d'emploi comme Grenoble attirent. Mais Belledonne, n'est-il pas victime de ses atouts ? Sa fonction résidentielle, bien qu'encadrée par le Schéma Directeur de Grenoble n'a cessé de se renforcer ces 10 dernière années avec des conséquences non négligeables sur l'environnement, l'agriculture...

C'est enfin un territoire dans un contexte globale d'évolution des politiques, des attentes de la société (politique agricole, Grenelle, réforme de l'État...) et de l'économie. Comment l'agriculture se situe-t-elle aujourd'hui vis-à-vis de ces influences, de ces changements, quels sont les enjeux afférents ?

2.2.1 3 grandes entités

Dans le rapport produit en 2000, trois entités avaient été définies à l'échelle du massif :

- ✔ La partie sud du massif jusqu'à Revel inclus,
- ✔ Les contreforts du massif de Saint-Jean-le-Vieux à Saint-Pierre-d'Allevard inclus,
- ✔ Le « Pays d'Allevard ».

Les grandes caractéristiques de ces entités ont peu évolué. Le phénomène d'urbanisation, bien qu'encadré par le Schéma Directeur de Grenoble s'est poursuivit. Il a été particulièrement fort sur la partie sud du massif et sur les contreforts.

	Sud du massif	Contreforts	Pays d'Allevard	Belledonne
Labourable	26,00%	1,70%	4,60%	11,30%
Mécanisable	37,50%	38,30%	49,00%	39,70%
Non mécanisable	36,50%	60,00%	46,40%	49,00%

Les contraintes naturelles sont particulièrement fortes sur les Contreforts et le Pays d'Allevard. Il est essentiel de retenir que pour l'ensemble du massif les terrains mécanisables ou labourables sont plutôt rares et que c'est de ceux-ci en priorité que dépend l'activité agricole.

Rappelons que si un exploitant ne dispose pas suffisamment de terres mécanisables :

- ✗ soit il réduit son cheptel, ce qui implique souvent l'abandon des surfaces les plus pentues qui vont alors être gagnées par les ronces et les broussailles.
- ✗ à soit il achète du foin, ce qui déséquilibre sa trésorerie et entraîne des problèmes de rentabilité de son exploitation

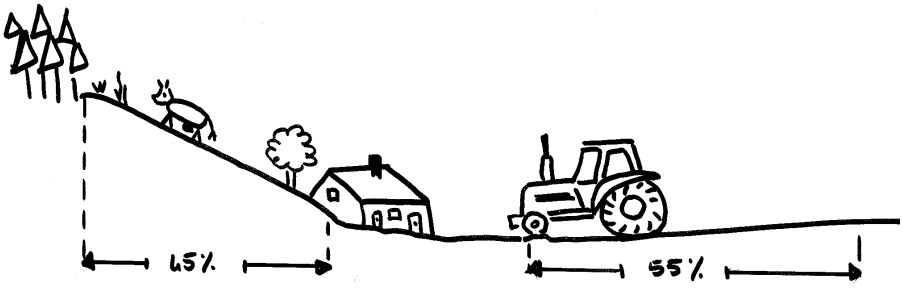

2.2.2 Des ressources

Un territoire de part ses caractéristiques, son organisation, les activités qui s'y développent, c'est aussi des ressources, très diverses, mobilisées et mobilisables par l'activité agricole. Pour en savoir plus, **rendez-vous dans « Pour aller plus loin »**.

2.3 L'agriculture : généralités et tendances

A l'échelle du massif, nous comptions, en 1998, 210 exploitations. Aujourd'hui, 208 exploitations sont identifiées. Il faut noter que sur ces exploitations 60 sont des structures patrimoniales (28 %). Ce caractère patrimonial[1] n'avait pas été identifié en tant de tel lors du précédent état des lieux. Ajoutons que ces exploitations patrimoniales ont été peut-être plus identifiées et que parmi elles, nous comptons 10 retraités.

Cette relative stabilité quantitative cache une situation qui d'une part précarise l'avenir d'espaces agricoles et qui d'autre part, sur le court terme, permet le maintient d'une valorisation des surfaces.

Nous allons préciser ces chiffres à l'échelle des 3 entités évoquées afin d'affiner l'analyse.

	Belledonne		Sud du massif		Contreforts		Pays d'Allevard	
	1998	2008	1998	2008	1998	2008	1998	2008
Nombre d'exploitants	210	208	65	70	120	109	25	29
Exploitants patrimoniaux	/	29,80%	/	34,3%	/	23,8%	/	41%
SAU des exploitations	4202	4377	1286	1398	2511	2475	405	504
Surface moyenne	20,4	21	19	20	21	22,7	17	17,4
Double activité	51,60%	43,70%	57 %	38 %	53 %	47 %	44 %	45 %

Pour le sud du massif, et comme nous l'avons vu précédemment, sur plusieurs communes (Venon, Revel, Saint-Martin-d'Uriage), l'identification d'utilisateurs de l'espace patrimoniaux explique l'augmentation du nombre d'exploitants.

Notons que cette partie sud du massif, la plus en contact avec l'agglomération grenobloise et la plus accessible, est celle qui, dans un contexte périurbain marqué, a le caractère résidentiel le plus fort. La forte part d'utilisateurs de l'espace patrimoniaux y est en partie liée.

Concernant la double activité, nous n'avons pas considéré que tous les exploitants patrimoniaux avaient une autre activité (retraité...). Si ce principe était retenu, le taux de double activité serait stable.

Sur les contreforts du massif, la tendance constatée est à la baisse. Elle s'établit à 8%. Ce taux est plutôt faible par rapport à d'autre secteurs du département en restructuration.

Quelques disparités sont à noter par rapport à la tendance générale. Sur la Combe de Lancey, quelques utilisateurs patrimoniaux font augmenter l'effectif. A l'inverse des baisses d'effectif plus fortes sont à noter sur les communes de Saint-Pierre-d'Allevard, Les Adrets, Saint-Jean-le-Vieux.

La baisse de SAU est à nuancer relativement à quelques données manquantes sur une dizaine d'exploitations.

L'augmentation de la SAU moyenne pourrait laisser penser à une certaine restructuration du tissu agricole (agrandissement parallèlement à une baisse du nombre d'exploitations).

1 objectif de valorisation d'un patrimoine foncier agricole prépondérant par rapport aux objectifs économiques

Concernant la double activité, nous n'avons pas considéré que tous les exploitants patrimoniaux avaient une autre activité (retraité...). Si ce principe était retenu, le taux de double activité s'établirait à 59%.

Sur la « Pays d'Allevard », l'évolution du nombre d'exploitants s'explique par l'identification d'utilisateurs patrimoniaux en particulier sur les communes de Pinsot et la Chapelle-du-Bard. Dans les autres communes la tendance est à la baisse.

La proportion d'utilisateurs de l'espace patrimoniaux est en conséquence forte. Le contexte de fonction résidentielle marquée (influence de l'agglomération chambérienne) peut y être lié. L'augmentation de la SAU est liée à un agrandissement de certaines exploitations d'une taille déjà importante. L'identification de petites structures patrimoniales supplémentaires conduit à une stabilité de la surface moyenne.

La double activité enfin reste à un niveau comparable.

2.4 Agriculture et gestion de l'espace dans les 3 entités

2.4.1 Comment aborder cette question ?

2.4.1.1 Posture

3 éléments à prendre en compte :

- ✔ L'évolution du tissu agricole,
- ✔ L'évolution des systèmes de productions valorisateur d'expace,
- ✔ La stratégie d'activité.

Développé dans **« Pour aller plus loin ».**

2.4.1.2 Quelques éléments chiffrés à l'échelle du massif

- ✔ **Tissu agricole**

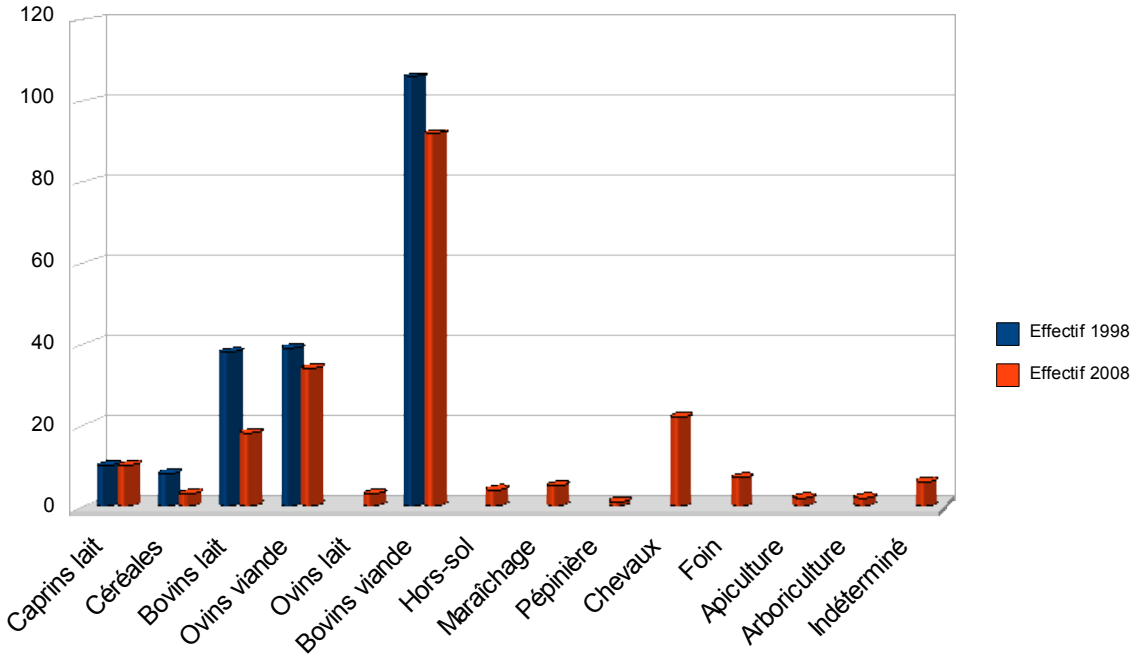

✔ **Contribution des systèmes de production à la gestion de l'espace**

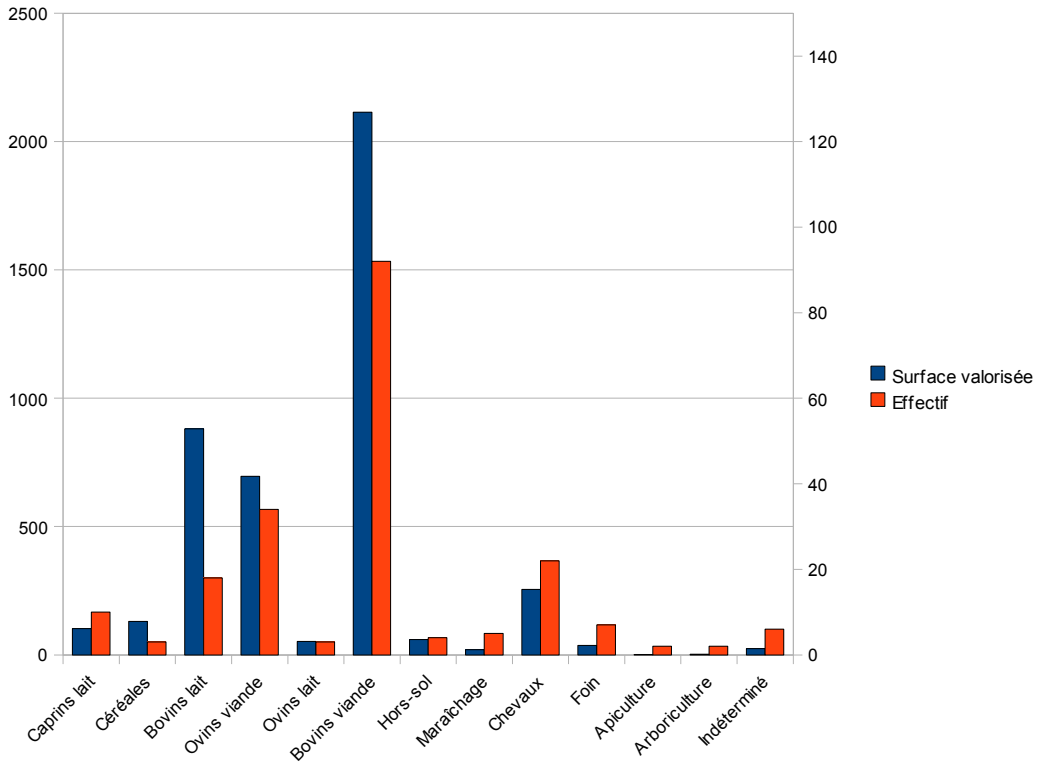

✔ **Gestion de l'espace et stratégie d'activité**

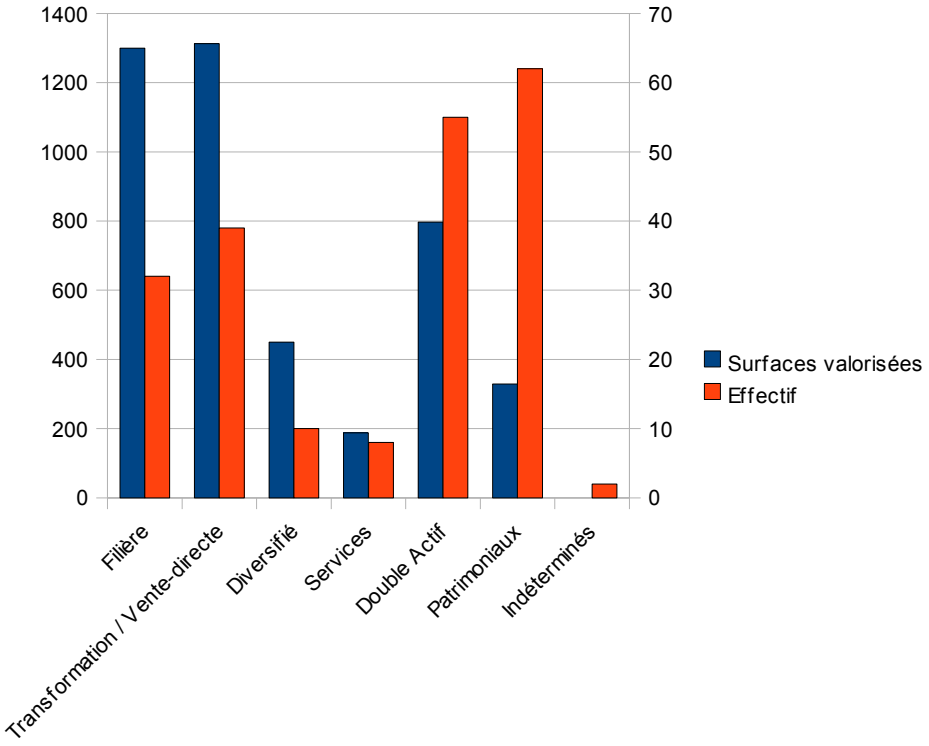

Nous constatons globalement un recul des systèmes de production utilisateurs d'espace traditionnels.

L'évolution la plus marquée concerne la production laitière en très fort recul. Les productions bovines viande, ovines et caprines résistent mieux.

Nous observons l'avènement de nouvelles productions utilisatrices d'espace que sont les chevaux et les ovins lait (3 exploitations). L'activité équine est plus marquée sur le sud du massif et sur le Pays d'Allevard.

D'autres activités moins utilisatrices d'espace émergent, autour de productions végétales spécialisées (maraîchage, petits fruits...) ou d'autres productions animales (apiculture, volailles, porcs...).

Cette tendance n'est pas « visible » sur la valorisation des surfaces aujourd'hui (cf première partie), mais elle peut interroger sur le moyen terme sur le double volet économique et gestion de l'espace : comment l'agriculture du massif « jouera » sur les deux tableaux ?

2.4.2 Supports cartographiques

En matière de gestion de l'espace, un certain nombre de support cartographique permettent d'illustrer la place de l'agriculture et les enjeux afférents (paysage, biodiversité...).

Nous avons produit pour chaque commune un spicilège de cartes qui reprennent les thématique suivantes.

2.4.2.1 Le potentiel

Cette première carte aborde la question de l'espace agricole par la dimension du potentiel et en particulier sa faculté de production par son caractère mécanisable. La potentialité agronomique mise a part, plus un terrain est plat (donc mécanisable) plus il a le potentiel d'être utilisé de manières différentes (culture, fauche pâture). Au contraire, plus un terrain est pentu, plus l'éventail des valorisations se réduit.

Cette carte illustre ainsi la répartition des espaces agricoles selon leurs potentialités. Cette potentialité est fortement corrélée avec le même gradient aux aptitudes agronomiques.

Cette carte illustre les propos du paragraphe 2.2.1.

2.4.2.2 L'utilisation du sol

Cette seconde carte montre l'emprunte spatiale de l'agriculture sur les communes. Au-delà, elle permet de mettre en évidence les différents types d'espaces agricoles et de rendre concret les notions d'interdépendance entre eux (culture, fauche, pâtures). Leur proportion respective et le volume d'espaces dont la mise en valeur pourrait être remise en cause (espace uniquement pâturés) est visible et localisable.

2.4.2.3 Les espaces agricoles stratégiques

Cette carte reprend de manière synthétique l'ensemble des espaces agricoles qui ont le plus d'importance pour la maintient de l'activité agricole et sa durabilité. Elle permet de se rendre compte à l'échelle des communes de la localisation et de l'extension de ces zones.

Toutes emprises significatives et répétées sur ces espaces est de nature à obérer l'avenir de l'agriculture du massif.

2.4.2.4 Friches

Même si nous avons pu constater que depuis dix ans le phénomène d'enfrichement est plutôt stabilisé, nous avons cartographié les espaces présentant ce type de dynamique. La légende de carte fait apparaître une typologie croissant le type d'enfrichement et l'origine probable de celui-ce.

Cette carte est donc un outil de travail avec les acteurs locaux (élus, agriculteurs, propriétaires...) pour envisager des actions à mener sur ces espaces.

2.4.2.5 Zonages environnementaux

Cette carte reprend des zonages existants :

- ✔ Les ZNIEFF de types (source DREAL (ex DIREN)),
- ✔ Les ENS (source CG38),
- ✔ Les zones humides (inventaire AVENIR, source CG38).

Nous y avons ajouté des espaces dits « agricoles d'intérêt environnemental ».

Ces zonages proviennent d'un croisement de différentes informations. L'idée est d'identifier les espaces agricoles jouant un rôle environnemental et dans la biodiversité et de montrer la contribution de l'agriculture à ces enjeux.

Pour se faire, nous avons retenu les espaces agricoles pâturés qui jouent un rôle dans la biodiversité « ordinaire » et tous les espaces agricoles inclus dans les ZNIEFF de type 1, l'inventaire des zones humides ou encore les périmètres d'ENS.

2.4.3 Les 3 entités

2.4.3.1 Sud du Massif

- ✔ Analyse détaillée dans **« Pour aller plus loin »**

- ✔ **Synthèse**

Cette entité est donc marquée par une évolution nette de la structure de son tissu agricole vers des systèmes moins utilisateurs d'espaces. Les enjeux de gestion de l'espace restent, malgré tout, sur les systèmes d'élevage « traditionnels ». Ceux-ci sont à priori plutôt dans des dynamiques d'agrandissement pour répondre à une demande locale de produits ou à des impératifs macro-économiques. Cette évolution est bridée par le contexte foncier, qui se dévoile entre-autre au travers de la présence forte d'utilisateurs patrimoniaux.

2.4.3.2 Contreforts du massif

- ✔ Analyse détaillée dans **« Pour aller plus loin »**

- ✔ **Synthèse**

Le tissu agricole ne connaît pas de changements profonds dans sa structure. De nouveaux systèmes émergent de manière modérée. Nous assistons de manière parallèle à un phénomène de restructuration par agrandissement des exploitations existantes (en particulier en élevage). Celui-ci est influencé par le contexte macro-économique (exploitations de filière) et par la demande locale soutenue (exploitations liées à l'économie locale). Le contexte foncier ne favorise pas ces adaptions, même si les signes

sont moins fort que sur les autres entités (proportion plus faible de patrimoniaux).

2.4.3.3 Pays d'Allevard

✔ Analyse détaillée dans **« Pour aller plus loin »**

✔ **Synthèse**

La situation est assez stable pour cette entité du point de vue de la structure du tissu agricole. Nous notons malgré cela l'émergence de productions peu utilisatrices d'espaces et de l'élevage de chevaux. Ces évolutions influent peu en terme de gestion de l'espace. La restructuration par agrandissement est faible, le contexte foncier y est peu favorable (patrimoniaux). Ce sont plutôt des facteurs locaux qui auront une influence sur la gestion de l'espace par l'agriculture du fait d'une économie agricole très liée au territoire.

Nous avons pu voir ,via les tendances d'évolution et la question de l'agriculture et de la gestion de l'espace, la situation telle qu'elle est aujourd'hui. Comment tout cela pourrait être amené à évoluer et quelles pistes en déduire pour l'action ? C'est que nous allons aborder dans cette seconde partie plus prospective.

2.5 Les outils de l'analyse prospective

2.5.1 Une typologie adaptée au territoire

La présente typologie vise à fournir des éléments d'analyse sur le tissu des exploitations agricoles du massif de Belledonne. Elle doit donc être représentative et permettre un travail d'analyse.

Plusieurs éléments ont guidé l'élaboration de cette typologie :

- ✗ rendre compte le mieux possible de la diversité des systèmes de production présents sur le massif,
- ✗ faire une analyse en terme de durabilité des différentes classes de la typologie,
- ✗ produire une analyse des facteurs déterminants d'évolution de l'agriculture vis-à-vis du contexte général et local.

2.5.1.1 Critères mobilisés

Détails dans **« Pour aller plus loin »**

2.5.1.2 La typologie proposée

Elle est, comme nous l'avons indiqué (voir **« Pour aller plus loin »)**, le produit du croisement des deux typologies avec une adaptation tenant compte de la situation du tissu agricole de Belledonne.

Cela conduit à 15 cas-types. Compte tenu des effectifs de certains de ces cas types, les analyses pourront être conduites à dire d'expert.

2.5.1.2.a Les « filières »

- ✗ Filière / Céréales (marginal sur Belledonne : 1 seule exploitation),
- ✗ Filière / Bovins lait
- ✗ Filière / Bovins lait / Double actif
- ✗ Filière / Bovins viande
- ✗ Filière / Bovins viande / Double actif
- ✗ Filière / Ovins
- ✗ Filière / Ovins / Double actif (à dire d'expert)

Pour les « variantes » double-actif des cas-type filière / bovins viande et filière / bovins lait, l'analyse se fera par extrapolation des résultats du cas-type d'origine, en considérant que sur le volet environnemental la situation est identique, que sur le volet socio-territorial, il existe une relation économique supplémentaire par l'activité salariée extérieure à l'exploitation et que les résultats économiques seront équivalent (structure plus petite mais seulement 0,5 UTH en moyenne).

2.5.1.2.b Les « diversifiés »

En bovins lait et bovins viande, il existe des systèmes valorisant leur production à la fois sur une filière longue et en transformation / vente directe. Ils sont dits « diversifié ». Les résultats seront donc un intermédiaire entre l'analyse « filière » et l'analyse « transformation / vente directe ».

2.5.1.2.c Les « transformation / vente directe »

- ✗ Sans transformation,
- ✗ Avec transformation de la production,
- ✗ Avec transformation de la production / Double actif
- ✗ Avec transformation de la production et services.

2.5.1.2.d Autres catégories

La catégorie, « Service / Chevaux » et patrimoniaux feront l'objet de commentaires mais sans constitution d'un cas-type.

2.5.2 Des critères d'évaluation de la durabilité

Nous avons ici sélectionner une série d'indicateurs issus de la méthode IDEA3 de diagnostic de durabilité. Cette sélection d'indicateurs ne constitue pas un diagnostic de durabilité de chaque cas-type à proprement parlé. Elle permet de produire une évaluation de la durabilité des cas-types et de les comparer entre eux.

Le tableau complet de ces indicateurs issus de la méthode IDEA3 est présent en Annexe 2 § 3.8.

2.5.2.1 Volet environnemental

Les indicateurs choisis balayent les questions de diversité animal et végétale, de biodiversité, de gestion de l'espace, de fertilisation et d'énergie. Vous en retrouvez le détail dans **« Pour aller plus loin ».**

2.5.2.2 Volet socio-territorial

Pour ce deuxième volet, les indicateurs ont trait aux notions de qualité des produits, de mode de valorisation, de lien au territoire et de qualité de vie et de travail. Vous en retrouvez le détail dans **« Pour aller plus loin ».**

2.5.2.3 Volet économique

Cette dernière dimension est abordée grâce à des notions de viabilité économique, d'autonomie de transmissibilité et d'efficacité économique. Vous en retrouvez le détail dans **« Pour aller plus loin ».**

2.6 Situation des cas types et prospective

2.6.1 Échantillonnage

Présenté par groupe de cas type

Nous avons reclassé toutes les exploitations de Belledonne selon la typologie présentée au § 2.5.1. Nous avons ensuite sélectionné pour chaque classe de cas-type quelques exploitations représentatives.

Vous pouvez retrouver le mode d'échantillonnage dans **« Pour aller plus loin ».**

Les résultats moyens par cas-type pour les indicateurs de durabilité retenus sont présentés en Annexe 3 § 3.9

2.6.2 Approche globale à l'échelle du massif

Avant d'entrer dans l'analyse de chaque grande catégorie de cas-type, nous pouvons retenir globalement à l'échelle du massif qu'il ressort de ce travail à partir des critères de durabilité analysés que :

- ✔ **Les systèmes de production de Belledonne exercent peu de pression sur les ressources naturelles,**
- ✔ **Les systèmes de production de Belledonne contribuent favorablement à la gestion de l'espace et de la biodiversité,**
- ✔ **Le tissu agricole est dans une dynamique de renforcement de son insertion économique locale,**
- ✔ **Dans le sillage du mouvement évoqué précédemment, les demarches qualités se renforcent, la merge de progrès est encore importante,**
- ✔ **Il est nécessaire d'être vigilant sur la forte voir trop forte intensité du travail dans les exploitations,**
- ✔ **La viabilité économique des exploitations est un point sensible sur le massif, car très hétérogène (du très bon au très problématique), c'est donc un point clés à travailler.**

Nous allons maintenant détailler pour les principaux cas-type (voir tableau) les résultats de l'analyse des indicateurs et les principaux enseignements à en tirer.

Regroupements 1	Regroupements 2	Intitulé du cas-type	Effectif
Filière	Filière / Céréales	Filière / Céréales	1
	Filière Bovins lait	Filière / Bovins lait	8
		Filière / Bovins lait / Double actif	2
	Filière Bovins viande	Filière / Bovins viande	21
		Filière / Bovins viande / Double actif	38
	Filière Ovins	Filière / Ovins	2
		Filière / Ovins / Double actif	3
Diversifiés	/	Diversifié / Bovins lait	3
		Diversifié / Bovins viande	5
Vente directe / Transformation	/	Vente directe	7
	Vente directe avec transformation	Vente directe avec transformation	27
		Vente directe avec transformation et double actif	9
		Vente directe avec transformation et service	2
/	/	Services / chevaux	5
/	/	Patrimoniaux	71

2.6.3 « Bovins viande filière » dont double-actifs

2.6.3.1 Situation

Retrouvez le détail des résultats dans **« Pour aller plus loin ».** Les principaux points sont repris dans le paragraphe suivant.

2.6.3.2 Enjeux et prospectives

L'analyse de durabilité montre et souligne que cette catégorie d'exploitations, par leur taille assez réduite pour le secteur d'activité et les contraintes territoriales (qualité de l'herbe, peu de céréales produites, complémentation difficile à cause du coût de l'approvisionnement et de la dispersion des animaux) sont dans une situation peu favorable.

La faible taille des exploitations et leurs disponibilités financières réduites n'ont pas permis d'investissements dans la génétique (animaux ayant de meilleures capacités à faire de la viande) et des développements de la technicité des exploitants. La double activité a aussi contribué à ce phénomène (peu de temps disponible pour se former...).

Dans un contexte où le marché de l'engraissement en Italie attend des animaux bien conformés, ayant commencé à manger des céréales et peu cher, le massif de Belledonne n'est d'emblée pas favorisé.

A l'échelle du massif, même si la production de viande bovine est la première du massif, elle reste limitée. Il en découle un manque de concurrence sur l'aval. Un seul négociant (ou presque) intervient sur le massif, sa zone de chalandise allant au delà du massif pour lui assurer des volumes suffisants.

Aujourd'hui, le marché est axé uniquement sur le prix, la différenciation sur la qualité n'existe pas ou très peu, le négoce n'est pas axé sur un signe de qualité (bio). Il faut ajouter que pour sortir de la filière il faut un basculement fort : passage au bio et/ou vente directe. Mais la paille et les céréales bio sont difficiles à trouver.

Nous avons vu que ces exploitations présentent une forte dépendance vis-à-vis des aides. Jusqu'en 2013, la prime à la vache allaitante (PMTVA) continuera à fonctionner de la même manière (couplée à la production), n'engendrant pas de boulversements. La contribution largement positive à l'environnement (gestion de l'espace, faible impact) leur permettront de répondre aux critères de conditionnalité et de continuer à bénéficier d'aide du second pilier de la PAC. Celui-ci dans la réforme en cours est renforcé et les systèmes d'élevage de montagne à base d'herbe sont confortés.

Les éléments économiques permettent de dire que la viabilité économique des exploitations ne se joue pas fondamentalement sur les aides mais sur la valorisation du produit et donc le prix de la viande.

La question posée est finalement : « Comment améliorer la valorisation d'une production de viande, contributrice à l'environnement et à la valorisation de l'espace mais disposant d'une volume d'offre assez limité, dispersé dont les exploitations ont de faibles capacités d'investissement ? »

De manière synthétique (voir schéma dans « Pour aller plus loin »), l'observation des ressources mobilisées par ce type de système, comparé aux ressources offertes par le territoire (vignette en haut à gauche), montre que les marges de manœuvre (potentiel de ressources à valorisées) se trouve au niveau des filières et valorisation locale, le patrimoine agricole et rural et par une meilleure organisation et les réseaux.

2.6.3.3 Pistes d'action

2.6.3.3.a Court terme

Il existe des marges de manœuvre techniques pour améliorer le suivi, l'adaptation de l'alimentation et à minima le potentiel des animaux (génétique). Ces facteurs peuvent améliorer l'efficacité économique des exploitations.

Il est nécessaire d'assurer la poursuite de la reconnaissance locale du rôle de ce genre de systèmes de production dans la gestion de l'espace. La poursuite de dispositifs comme la PEZMA est sous-jacent. Le rôle des collectivités est ici essentiel mais ne s'arrête pas là.

2.6.3.3.b Moyen / Long terme

Une démarche de meilleure valorisation du produit doit prendre en compte la faible capacité d'investissement des exploitations et la faible propension des éleveurs à intégrer des fonctions de l'aval (transformation et commercialisation) pourrait passer par une structure de valorisation locale (petite IAA, boucher en demi-gros). Il faudrait être sûr qu'il y ait une plus-value sur le prix des animaux et que celui-ci assure un maximum d'étapes de l'aval.

La question de la reconnaissance du rôle sur la valorisation de l'espace est importante. Comment la rémunérer ? La PEZMA par exemple n'est pas une solution. La question centrale reste le prix du produit. Le rôle des collectivités peut aussi se jouer sur ce plan. Dans le cadre de la restauration collective, le Pays Grésivaudan pourrait valoriser de la viande de Belledonne. Les questions du prix d'achat (reconnaissance d'un rôle sur la gestion de l'espace), de l'organisation de l'offre (régularité, gestion quantitative), d'une assurance minimum sur la qualité (charte de bonne pratiques...) se poseront dans cette hypothèse.

2.6.4 « Bovins lait filière » *dont double-actifs*

2.6.4.1 Situation

Retrouvez le détail des résultats dans **« Pour aller plus loin ».** Les principaux point sont repris dans le paragraphe suivant.

2.6.4.2 Enjeux et prospectives

L'analyse de durabilité montre et souligne que cette catégorie d'exploitations, par leur faible taille (peu de concentration des moyens de production), les contraintes territoriales (alimentation achetée à l'extérieur) sont dans une situation difficile.

Vis-à-vis de la filière à laquelle elles se rattachent, leur faible effectif pose la question de la collecte. Pour les « bovins lait filière », toute problématique individuelle sur une exploitation prend une dimension collective. L'arrêt d'une d'entre elle ne remettra-t-elle pas en cause toute les autres.

De même une évolution vers la mise en place d'une filière sous signe de qualité comme le bio (exemple du Vercors) serait entravé par un volume de lait collecté sur le massif insuffisant.

La contribution globalement largement positive à l'environnement (gestion de l'espace, faible impact) leur permettront de répondre aux critères de conditionnalité et de continuer à bénéficier d'aide du second pilier de la PAC. Celui-ci dans la réforme en cours est renforcé et les systèmes d'élevage de montage à base d'herbe sont confortés.

Cependant la question économique pour ces exploitations ne se joue pas sur le plan des aides, mais sur celui de la valorisation du produit. Or, l'abandon programmé des quotas et la baisse du prix du lait (2013) qui en découlera ne permettra pas en l'état à ces exploitations de se maintenir. En effet, une réponse à ces évolutions pourrait être l'augmentation de la production (intensification, agrandissement). Le contexte de Belledonne en matière de potentiel et de foncier disponible ne permet pas de l'envisager.

De manière synthétique (voir schéma dans « Pour aller plus loin ») et pour compléter l'analyse ci-dessus, l'observation des ressources mobilisées par ce type de système, comparé aux ressources offertes par le territoire (vignette en haut à gauche), montre que les marges de manœuvre (potentiel de ressources à valorisées) se trouve bel et bien au niveau des filières et valorisation locale et par une meilleure organisation et les réseaux.

2.6.4.3 Pistes d'action

2.6.4.3.a A court terme

La question technique de la rentabilité est à poser. Dans le contexte de Belledonne à quel litrage une vache est-elle la plus rentable, avec quel type d'alimentation ? Quels conséquences sur le travail, les bâtiments, les surfaces...

Il est nécessaire d'assurer la poursuite de la reconnaissance locale du rôle de ce genre de systèmes de production dans la gestion de l'espace. La poursuite de dispositifs comme la PEZMA est sous-jacent. Le rôle des collectivités est ici essentiel mais ne s'arrête pas là.

2.6.4.3.b A moyen/long terme

Une meilleure valorisation du lait pourrait passer par une structure de valorisation locale (petite coopérative avec transformation). L'expérience passée (tome de Belledonne et outil de transformation) n'a-telle pas laissée trop de trace négatives ?

C'est aussi par la valorisation du produit et sa consommation locale que passe la reconnaissance du rôle de cette production dans la gestion de l'espace. Ici aussi, les collectivités locales ont un rôle fort à jouer (soutient à des projets, restauration collective...).

Se pencher sur un exemple d'un territoire qui a fait ce choix, avec une coopérative ou outil privé de transformation local (plus-value pour les exploitations...).

Si une valorisation locale émergeait (type démarche tome de Belledonne) quel sentiment de concurrence vis-à-vis des producteurs qui ont investi dans la transformation ? Cette dmension devra être prise en compte.

2.6.5 « Ovins filière » dont double-actifs

2.6.5.1 Situation

Retrouvez le détail des résultats dans **« Pour aller plus loin ».** Les principaux point sont repris dans le paragraphe suivant.

2.6.5.2 Enjeux et prospectives

La forte valorisation de l'herbe, imposé par des impératifs économiques, nécessite une bonne technicité de l'éleveur pour la gestion des prairies, mais aussi de l'équilibre alimentaire des animaux (transition alimentaires techniquement délicates: mise à l'herbe et rentrée en bergerie).

Si cette forte valorisation de l'herbe est un facteur positif d'un point de vue environnemental et territorial, il ne faut pas oublier la problématique soulevée par la présence du loup qui implique que cette valorisation importante de l'herbe implique une exposition des troupeaux à ce prédateur.

Plusieurs facteurs pourraient influencer fortement l'avenir de cette production :

C'est d'abord l'augmentation des charges (céréales, gasoil) et leur gestion dans l'équilibre économique des exploitations dans un contexte où le prix des agneaux dans la filière est relativement stable et pas assez rémunérateur (coût de production d'un agneau = 8€/kg, prix d'achat à l'éleveur = 4,80 à 5€/kg) . Une poursuite de la forte augmentation des charges conduirait à la déstabilisation de la production.

C'est ensuite l'avenir de la PAC et des aides à la production (Prime à la Brebis) et des aides à l'extensification (PHAE, etc...). Les éleveurs ovins attendent notamment une revalorisation de la PB pour 2009. Il se profile que les aides à l'extensification et aux systèmes herbagers ne seront pas remises en cause.

2.6.5.3 Pistes d'action

Dans ce contexte, deux orientations techniques sont envisageables:

- ✗ Extensifier la production en réponse à l'augmentation des charges . Celle-ci peut être accompagnée par les primes accordées à ce genre d'orientation technique. Mais l'avenir de ces primes dans la réforme de la PAC n'est pas assurée. De plus l'extensification sous-tend une exposition plus forte des troupeaux au loup, ce qui peut constituer un facteur limitant.
- ✗ Intensifier la production d'agneaux (ex: en utilisant des races plus prolifiques): , ce type d'évolution n'est pas sans soulever des problématiques en matière de charge de travail et de lien au territoire (option technique souvent liée à une intensification des surfaces).

Les références permettent de dire que pour un effectif permettant une viabilité économqiue, c'est environ 1,5 UTA qui sont nécessaires, ce qui implique une problématique temps et organisation du travail pour un exploitant individuel. Le raisonnement de la charge de travail à l'échelle du foyer ou dans un cadre collectif peuvent constituer des pistes.

2.6.6 Groupe des cas-type « Vente directe »

2.6.6.1 Situation

Retrouvez le détail des résultats dans **« Pour aller plus loin ».** Les principaux point sont repris dans le paragraphe suivant.

2.6.6.2 Enjeux et prospectives

Gardant des atouts d'un point de vue environnemental, ces exploitations pourront continuer à bénéficier (pour celles qui en touchent) des aides européennes. En effet, l'éco-conditionnalité, la place laissé aux systèmes de montagne à base d'herbe et le renforcement du second pilier vont dans le sens de ces exploitations. Mais ceci n'est pas capital, puisque ces exploitations sont globalement peu dépendantes des aides. En percevoir sera un avantage qu'elles conserveront.

Comme nous l'avons vu précédemment, la viabilité économique des exploitations se joue sur la valorisation du produit. Les résultats économiques de ces cas-type l'illustrent. Cependant, aujourd'hui ces résultats sont obtenus au prix d'efforts importants en matière de travail. Cela n'est pas durable et demandera donc à être travaillé.

Ces exploitations s'appuient sur une tendance avérée et qui se renforce : la re-localisation de la consommation. Selon plusieurs études, 40% de la population achèterait des produits fermiers ou locaux une fois par semaine. Cette volonté ne se concrétise pas toujours, les consommateurs ne sachant souvent pas où acheter. L'identification des lieux de vente de produits locaux est donc un point clés. Au delà de cette volonté, il est nécessaire de prendre en compte l'attente des consommateurs en matière de pratiques agricoles et de qualité.

La demande étant présente, il est nécessaire de souligner que le développement de ces exploitations est souvent entravé par des emprises foncières. Si cette stratégie semble être une voie pour plus de durabilité de l'agriculture de Belledonne, cette question foncière devra nécessairement être prise à bras le corps.

De manière synthétique (voir schéma dans « Pour aller plus loin ») et pour compléter l'analyse ci-dessus, l'observation des ressources mobilisées par ce type de système, comparé aux ressources offertes par le territoire (vignette en haut à gauche), montre qu'une très bonne adéquation a été trouvée. Des marges de progrès existes encore.

2.6.6.3 Pistes d'action

La problématique du temps de travail est délicate. De telles exploitations basées sur le travail d'un couple engendre des surcharges de travail. Acquérir plus de main d'œuvre (association ou salariat) en l'état peut remettre en cause la rentabilité et donc la viabilité de l'exploitation. Cette augmentation de main d'œuvre peut s'envisager avec un développement de l'activité, parfois même modérée. Cependant, les problèmes fonciers déjà évoqués sont souvent un obstacle à ce développement. D'autres blocages (sociaux ou cultuels) existent sur cette question du travail, les exploitations très organisées n'ayant pas toujours « bonne presse ».

Au-delà et en complément de l'augmentation de la main d'œuvre, ce sont aussi l'ergonomie et rationalisation du temps qui sont à travailler dans les exploitations.

Cette rationalisation du temps passe entre-autre par une approche du ratio temps passé à la vente sur un circuit de commercialisation (marché, point de vente...) / volume écoulé par ce circuit de commercialisation. Cette approche permet de se rendre compte que certains de ces circuits sont chronophages. Des circuits moins prisés (GMS, restauration collective) car à priori moins rémunérateurs, peuvent être plus rentables au regards du temps passé et du volume finalement écoulé. Ce sont sûrement des solutions complémentaires à étudier.

Un autre piste de travail pour améliorer la durabilité, économique en particulier, porte sur le prix des produits. Pour un même produit, il est très hétérogène au sein du massif et souvent sous-estimé au regards du temps passé. La rémunération du travail n'est que rarement prise en compte dans l'établissement du prix de vente. Un travail très concret d'analyse comptable et du fonctionnement des exploitations pourrait être mené pour améliorer la situation.

2.6.7 Cas type « Services/Chevaux »

A dire d'expert.

2.6.7.1 Situation

Retrouvez le détail des résultats dans **« Pour aller plus loin ».** Les principaux point sont repris dans le paragraphe suivant.

2.6.7.2 Enjeux prospective et pistes d'actions

La situation et l'avenir de ce type d'activité sont très liés au contexte économique plus globale (moyens financiers des populations adeptes d'activités équestres), aux modes en matière de loisir (développement ou stagnation des loisirs équestres) et enfin de sociologie de la population du massif.

La question des synergies à trouver avec les autres activités agricoles est à creuser. Des opportunités en matière de valorisation de productions peuvent être trouvées. Une attention doit être portée sur les concurrences foncières possibles et les implications en matière de gestion de l'espace.

2.6.8 Cas type « Patrimoniaux »

2.6.8.1 Situation

Retrouvez le détail des résultats dans **« Pour aller plus loin ».** Les principaux point sont repris dans le paragraphe suivant.

2.6.8.2 Enjeux prospective et pistes d'actions

L'économie et les politiques agricoles ont peu d'influence sur ces exploitations. Leur avenir est ainsi peu déterminé (ce qui n'est pas synonyme de disparition) étant le résultat d'autant de stratégies individuelles.

C'est un public difficile à toucher par une entrée agricole, la médiation foncière peut être une voie.

2.6.9 Cas types et gestion de l'espace

Le graphique suivant présente les grandes catégories de cas-type que nous avons étudiées en fonction de la surface que les exploitations concernées valorisent.

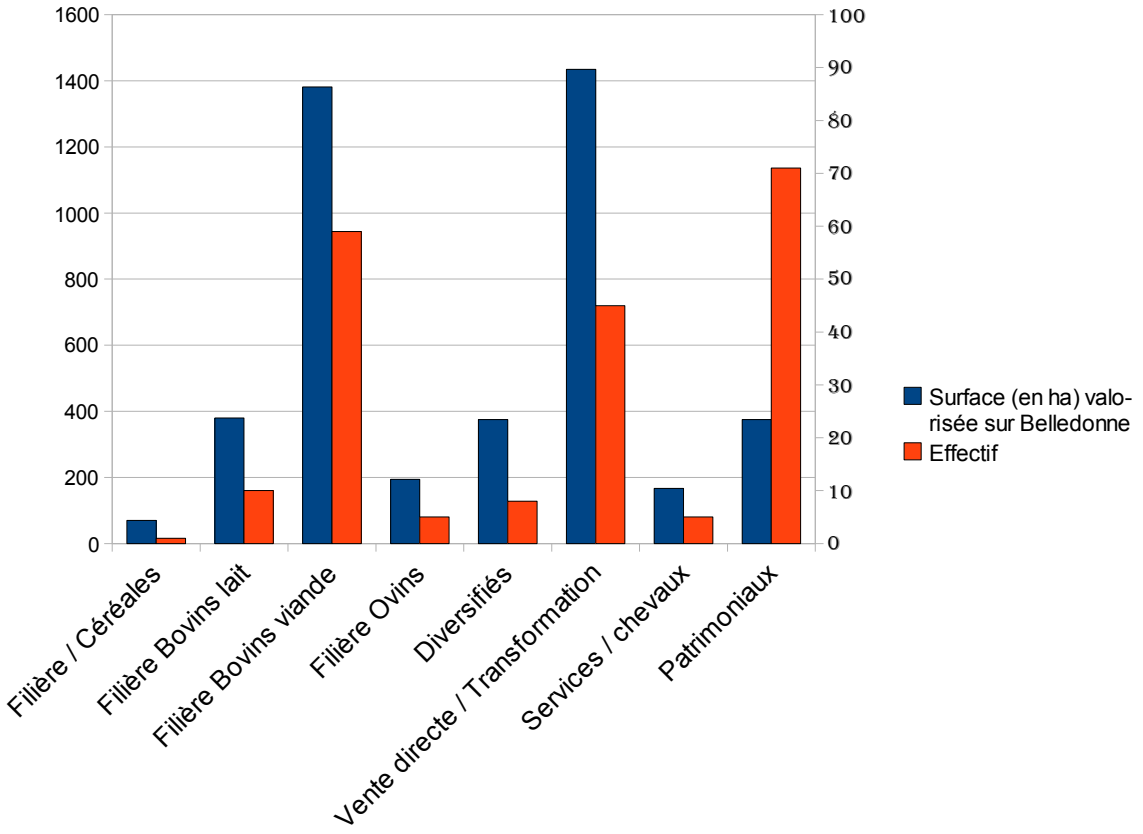

A la lumière de ce graphique et de l'analyse produite sur les cas-type, nous constatons que les exploitations orientées « filière », pour lesquels des difficultés économiques sont pointées, valorisent environ la moitié des surfaces agricoles du massif. Ce constat montre à quel point l'enjeu d'agir sur ces exploitations est essentiel. Tous les leviers identifiés (valorisation des productions, accompagnement technique, reconnaissance du rôle dans la gestion du territoire) doivent être activés. Les exploitations orientées « Vente directe / Transformation », valorisent quand à elles environ le tiers des surfaces agricoles du massif. Cela montre que ce ne sont pas que des « nouvelles productions » qui ont adopté cette orientation. Compte tenu de leur situation économique plus favorable c'est autant de surfaces dont la mise en valeur est plus sécurisée, même si la menace du contexte foncier pèse comme sur l'ensemble des exploitations.

2.7 Conclusion

Trois grandes idées sont à retenir :

- ✔ **Un travail essentiel sur la valorisation des productions des actuels systèmes utilisateurs d'espace en filière en complément d'améliorations et d'accompagnement technique et de la poursuite de dispositifs reconnaissant leur rôle dans la gestion du territoire (PEZMA…),**
- ✔ **Des améliorations techniques et de positionnement (prix, circuit de commercialisation) pour les systèmes de vente directe au sens large,**
- ✔ **Un travail à poursuivre sur le foncier pour préserver des capacités de production, d'adaptation et de développement.**

3 « Pour aller plus loin »

3.1 Contexte

Traité dans « l'essentiel ».

3.2 Le territoire de Belledonne

3.2.1 3 grandes entités

Traité dans « l'essentiel ».

3.2.2 Des ressources

Un territoire de part ses caractéristiques, son organisation, les activités qui s'y développent, c'est aussi des ressources, très diverses, mobilisées et mobilisables par l'activité agricole. L'objectif de cette première approche transversale est de se faire une idée de ces ressources. Nous verrons par la suite comment les différents types d'agriculture présent sur le massif les mobilisent.

3.2.2.1 Ressources spatiales

- ✔ **Disponibilités foncières** : qualifie les pressions foncières et la disponibilité quantitative et qualitative en foncier pour la constitution d'un capital productif agricole, et son évolution : agrandissement, restructuration (ou réorganisation), compensation d'emprises foncières, etc.

  Sur le massif, compte tenu du contexte foncier (peu de disponibilités, pression résidentielle, stratégies patrimoniales...), cette ressource est peu mobilisable et constitue un point faible.

- ✔ **Pression sur les ressources naturelles** : qualifie l'état des ressources naturelles sensibles : eau (pollution et prélèvements), air, biodiversité, gestion de l'espace.

  Sur le massif, globalement cette pression est relativement limitée, même si l'augmentation du nombre d'habitants, les activités touristiques et parfois ponctuellement l'agriculture peuvent interroger sur le maintient des équilibres.

- ✔ **Déplacements animaux et matériel** : apprécie les facilités ou difficultés rencontrées pour les déplacements dans le territoire.

  Dans un territoire de moyenne montagne à la topographie très tourmentée, les déplacements sont possible vers la vallée mais très contraints en transversal. Cette ressource est un point faible.

- ✔ **Mixité d'usages** : qualifie l'importance des autres usages de l'espace agricole (résidents, fréquentation de loisirs, autres activités économiques,…) et la qualité des relations entre agriculteurs et autres usagers.

Sur le massif, du fait de son caractère d'espace de loisir pour les agglomérations grenobloise et chambérienne , de son activité touristique, les autres usages de l'espace sont nombreux. Ceci n'est pas sans poser problèmes, mais des actions, telle la charte de bien vivre en Belledonne, ont été engagées pour gérer cela.

- ✔ **Continuité spatiale** : apprécie la dimension, l'organisation et la continuité des espaces agricoles, en fonction de l'impact des formes urbaines, et de la topographie.

Comme nous l'avons déjà évoqué, la topographie et une certaine dispersion de l'habitat et des zones agricoles mécinisables, font de cette ressource un point faible.

3.2.2.2 Ressources territoriales

- ✔ **Filières et valorisation locale des produits** : Qualifie le potentiel de lien de l'agriculture au territoire et à l'économie locale.

Le potentiel de valorisation locale est très important de part le nombre de résidents, mais aussi le tourisme et la proximité des agglomérations. C'est aussi le potentiel d'activité saisonnière qui créé un potentiel de lien pour de la pluriactivité. C'est un réel potentiel du territoire

- ✔ **Image / paysage / environnement** : degré de cohérence des impacts environnementaux et paysagers de l'agriculture, avec les attentes exprimées par la société locale sur la qualité du cadre de vie, la préservation des ressources naturelles, et l'image du territoire.

Les attentes exprimées en matière de cadre de vie d'ouverture du paysage et de biodiversité font de cette ressource un potentiel pour que l'agriculture soit reconnue dans ces fonctions.

- ✔ **Contribution au patrimoine territorial** : Qualifie la place accordée à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine agricole et rural dans les projets de développement local, et le potentiel de l'agriculture pour y contribuer, par des actions de communication, des activités d'accueil, de sensibilisation et d'éducation auprès de différents publics.

Dans le contexte déjà évoqué de proximité avec une population nombreuse, la valorisation de la ruralité, la vie et les savoir-faires du massifs est une potentialité.

- ✔ **Réseaux sociaux et vie locale** : Qualifie l'insertion sociale de l'agriculture, à travers le rôle qui lui est attribué par les élus et les habitants, et l'implication des agriculteurs dans la vie sociale, par : l'animation rurale (évènements, fêtes, etc.), la vie associative, les services de proximité (déneigement, entretien de chemins…), la vie municipale (agriculteurs élus communaux), etc.

Pour cette ressource aussi, la vie des villages les évènements liées à l'activité agricole laisse de la place pour l'agriculture et les agriculteurs de contribuer et d'être moteur dans la vie sociale au sein du massif.

- ✔ **Réseaux professionnels et organisations** : Qualifie le mode d'organisation de la profession agricole (nature et représentativité des organisations professionnelles locales au regard de la diversité des exploitations), le mode de représentation et d'action de ces organisations dans les lieux de négociation des projets d'aménagement et de développement (PLU, CDRA, etc.).

Des organisations professionnels existent au sein du massif. L'ADABEL en est une des plus actives, elle associe élus et agriculteurs pour porter un projet agricole de territoire. Cela étant, l'implication des agriculteurs et leur présence dans les instances locales comme les conseils municipaux est décroissante. C'est un risque.

3.2.3 Synthèse sous forme d'arbre à ressources

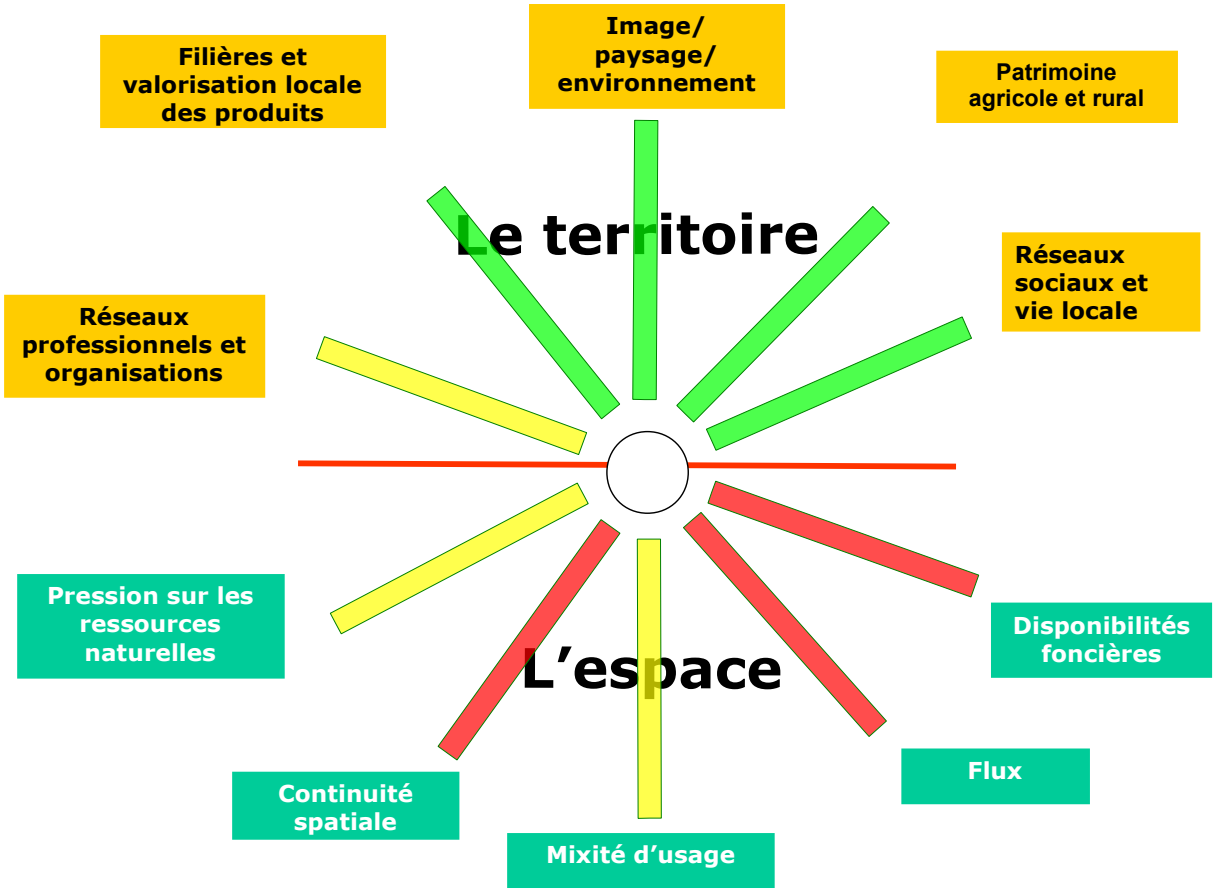

3.3 L'agriculture : généralités et tendances

Traité dans « l'essentiel ».

3.4 Agriculture et gestion de l'espace dans les 3 entités

3.4.1 Comment aborder cette question ?

3.4.1.1 Posture

Tous les systèmes de production agricole n'ont pas la même emprunte territoriale. L'évolution de la composition du tissu des exploitations est un premier élément d'analyse pour appréhender les changements éventuels dans les relations entre la production agricole et la valorisation du territoire.

Pour compléter cette première approche nous analyserons les surfaces utilisés par chaque système de production. C'est la contribution de ceux-ci à la gestion de l'espace au sein des entités du massif qui sera abordée. Cette analyse s'appuie sur les surfaces valorisées (SAU) par les exploitations dans chaque système de production.

Dans un troisième temps, nous cherchons à analyser quels autres facteurs que ceux liés aux productions pèsent sur la gestion des espaces agricoles du massif de Belledonne. Nous présentons

ainsi la répartition de la SAU par catégorie de la typologie des stratégies d'activité développée par le GIS Alpes du Nord. Cette typologie est présentée en Annexe 1 § 3.7.

3.4.1.2 Quelques éléments chiffrés à l'échelle du massif

Traité dans « l'essentiel ».

3.4.2 Supports cartographiques

Traité dans « l'essentiel ».

3.4.3 Les 3 entités

3.4.3.1 Sud du Massif

✔ **Le tissu agricole**

3 systèmes de production sont quantitativement majoritaires sur cette entité. Ce sont les bovins viande, les chevaux et les ovins viande. Par rapport au précédent état des lieux, le système de production bovins lait a fortement reculé (petites structures, problèmes de collecte, prix du lait...) alors qu'a émergé l'élevage de chevaux.

Au delà de cette constatation, il faut noter que le mode de valorisation de l'espace de ces productions est très différentes (mode de pâturage, entretien...) ainsi que l'activité économique qui en découle. Le système cheval, lorsqu'il ne recouvre pas une activité de loisir (pas de caractère économique), propose souvent un service (pension, manège, dressage...). La dimension de production (lait) et de premier échelon d'un filière économique n'existe pas. A contrario, c'est une activité très liée au territoire.

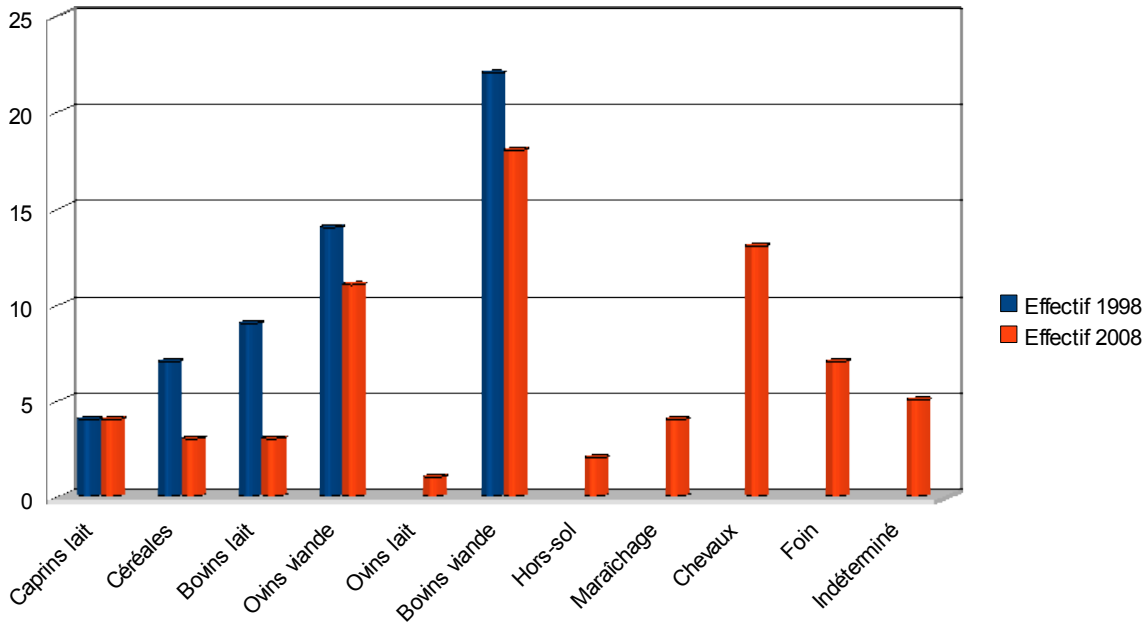

✔ **Contribution des systèmes de production à la gestion de l'espace**

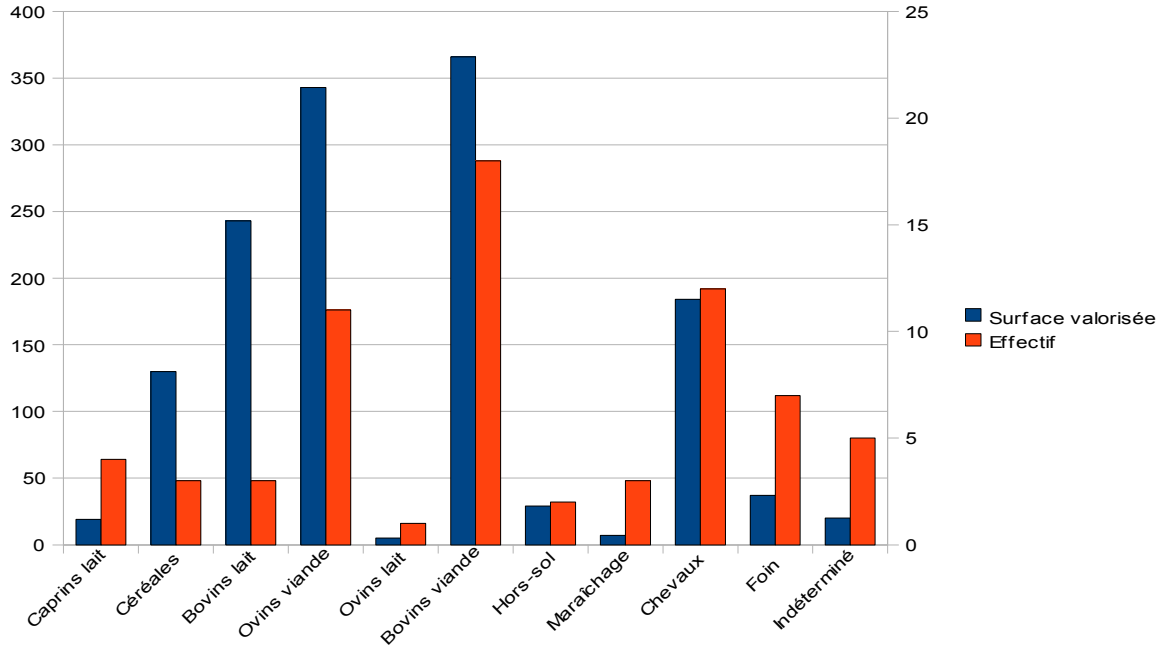

Si comme nous l'avons vu précédemment les systèmes bovins viande, les chevaux et les ovins viande dominent quantitativement dans le tissu des exploitations, la situation est sensiblement différente si nous nous intéressons aux surfaces que chaque système de production valorise.

Ainsi, si nous constatons que les systèmes bovins viande et ovins viande valorisent de manière majoritaire les surfaces agricoles. Le système bovins lait garde une place importante. L'élevage équin, quantitativement très présent, mais valorisant des surfaces réduites se positionne derrière ces trois autres productions.

✔ **Gestion de l'espace et stratégie d'activité**

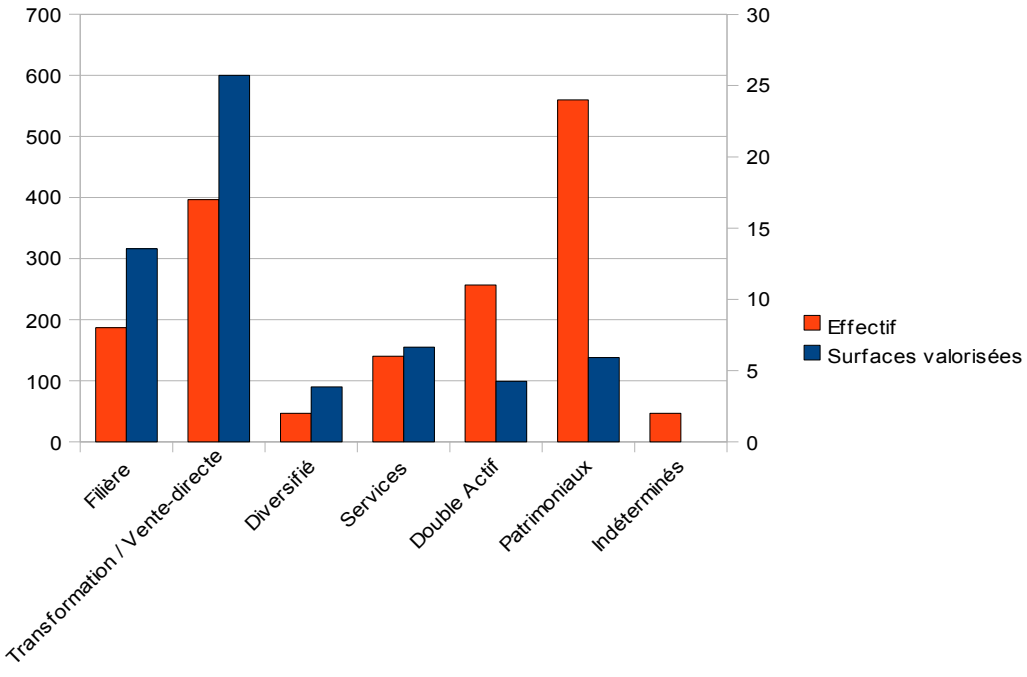

Trois grandes tendances ressortent de ces chiffres.

D'abord une majorité des surfaces est valorisée par des systèmes dont la stratégie économique est très liée au territoire. Cela regroupe les catégories « Transformation / Vente directe », « Diversifié » et « Services ». Toutes ces surfaces sont valorisées par des structures qui seront relativement peu inféodées à des changements de politiques agricoles ou d'évolutions brusques des marchés des produits agricoles.

Ensuite, près d'un tiers des surfaces dépendent de structures valorisant leur production via des filières longue. Au contraire du cas précédent, celles-ci seront sensibles à des évolutions de politiques agricoles ou des marchés.

Enfin, notons la forte proportion de surfaces valorisées par des acteurs patrimoniaux dont la stratégie de valorisation d'un capital influe de manière prédominante sur les choix qu'ils pourront être amenés à faire.

✔ **Synthèse traitée dans « l'essentiel ».**

3.4.3.2 Contreforts du massif

✔ **Le tissu agricole**

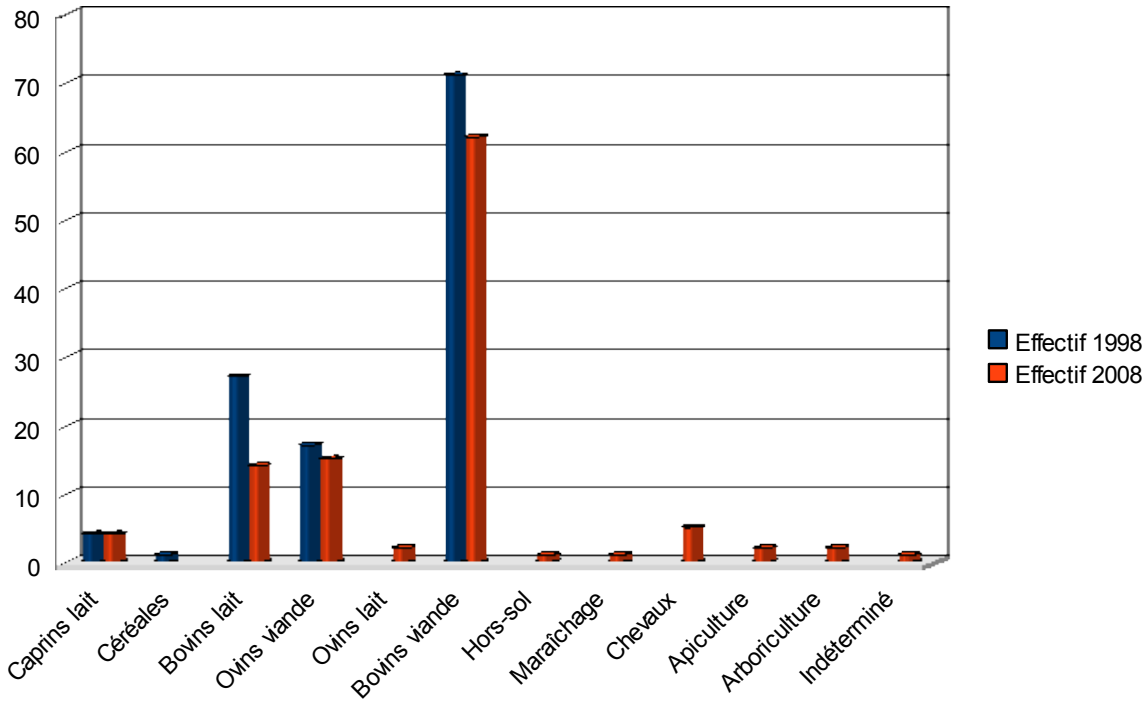

Si nous observons globalement une baisse quantitative dans les principaux systèmes de productions (relativement limitée), les grands équilibres se maintiennent. Ainsi les trois principaux systèmes de production agricoles restent les mêmes qu'il y a 10 ans : bovins viande, bovins lait et ovins viande. C'est le système bovins viande qui domine toujours fortement.

Il faut noter que la baisse touche essentiellement les exploitations laitières qui voient leur effectif baisser de moitié.

D'autres systèmes de production émergent (chevaux, ovins lait, apiculture...). Par rapport aux systèmes d'élevage classiques, ceux-ci utilisent différemment ou de manière très limitée les espaces agricoles.

✔ **Contribution des systèmes de production à la gestion de l'espace**

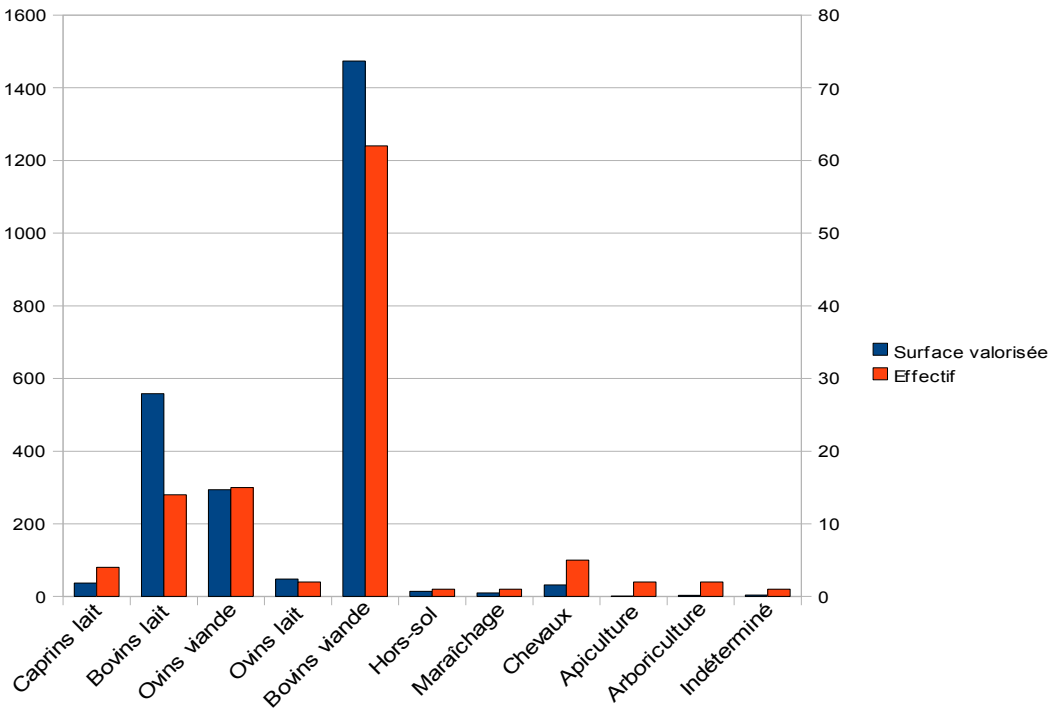

En matière de valorisation de surfaces nous retrouvons la même prédominance de trois systèmes de production, à savoir les bovins viandes, les bovins lait qui malgré leur recule garde une place importante et les ovins viandes. Les systèmes que nous avions identifiés comme étant émergents, interviennent de manière plus modeste dans la gestion de l'espace.

En la matière, les enjeux se situent donc bien sur ces systèmes de production.

✔ **Gestion de l'espace et stratégie d'activité**

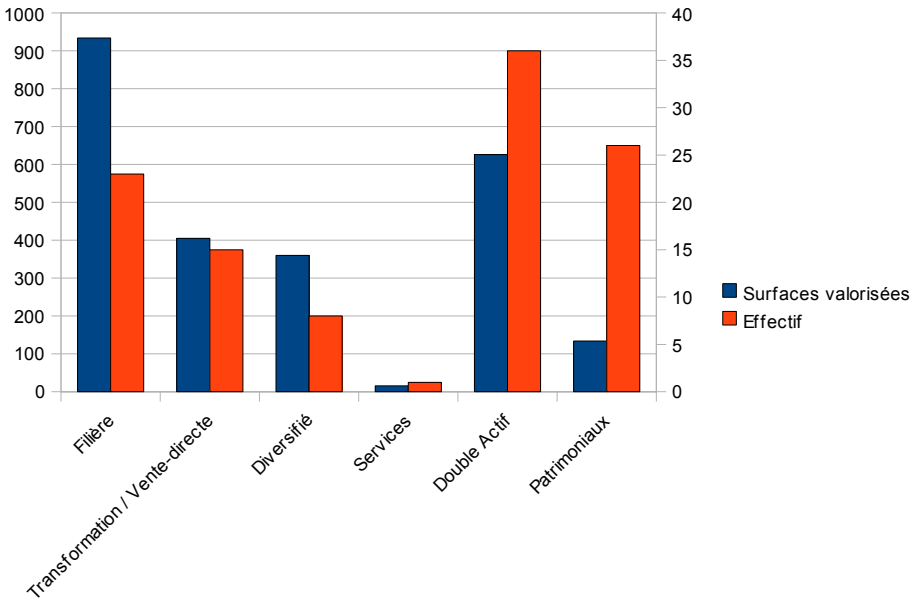

Nous retiendrons ici aussi 3 tendances :

La majorité des surfaces sont valorisées par des structures valorisant leur production via des filières longue. Ainsi la sensibilité de cette entité vis-à-vis des évolutions de politiques agricoles ou des marchés sera assez forte.

Une part très importante des surfaces est valorisée par des systèmes dont la stratégie économique est très liée au territoire. Cela regroupe les catégories « Transformation / Vente directe », « Diversifié » et « Services ». Ce sont ici plutôt des facteurs locaux qui pourront avoir une influence.

Enfin, la part de double activité est très significative

✔ **Synthèse traitée dans « l'essentiel ».**

3.4.3.3 Pays d'Allevard

✔ **Le tissu agricole**

Comme pour l'entité des contreforts les grands équilibres évoluent peu. Les systèmes de production principaux restent les bovins viande et les ovins viande. L'activité caprine se maintient alors que comme sur le reste du massif le système bovins lait, déjà peu présent, recule.

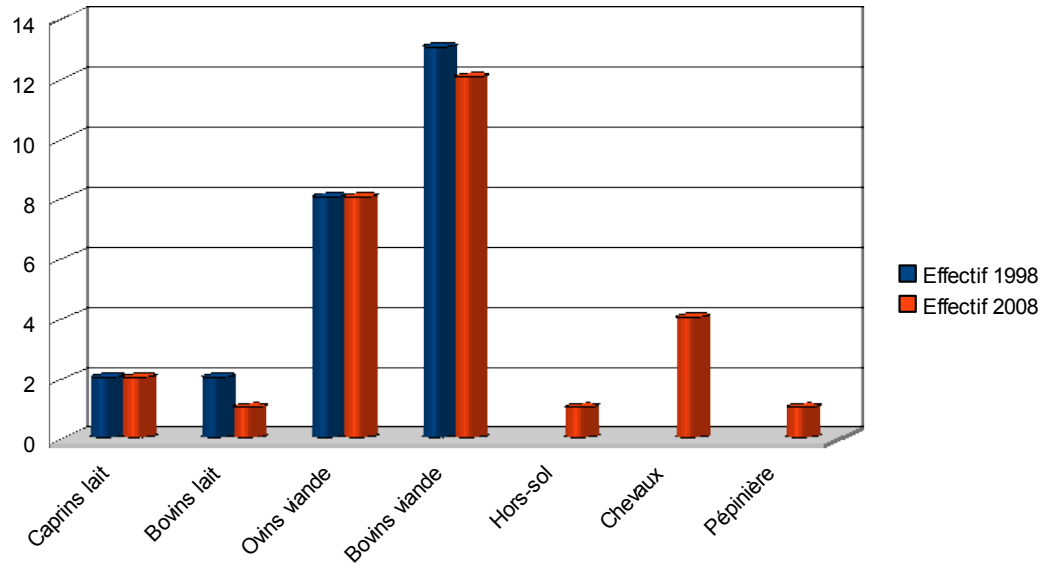

A noter l'émergence significative de l'activité équine. Comme nous l'avons évoqué pour le sud du massif, cette activité d'élevage présente un mode de valorisation de l'espace différent de élevages « traditionnels » (mode de pâturage, entretien...). Lorsqu'elle recouvre une dimension d'activité économique et pas de loisir, celle-ci est par essence (pension, manège...) très liée au territoire.

✔ **Contribution des systèmes de production à la gestion de l'espace**

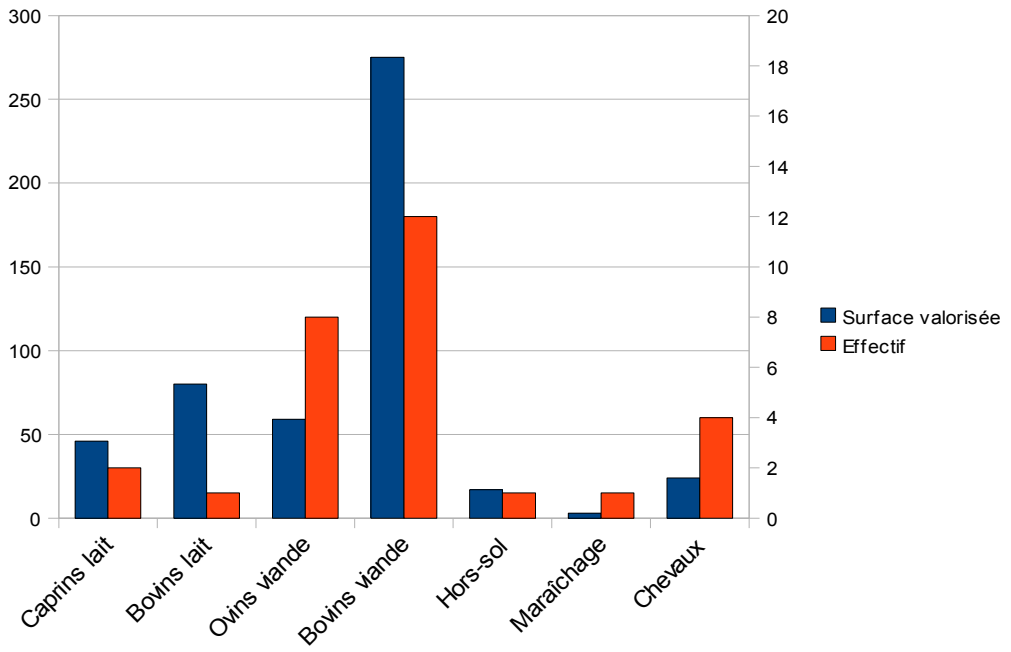

Pour cette entité, la prédominance forte de l'élevage bovins viande en matière de valorisation de surfaces agricoles est nette. En recule quantitativement, l'élevage bovins lait, comme sur le reste du massif, conserve une place significative en matière de gestion de l'espace devant les systèmes ovins viande et caprins lait.

Le système « cheval » important en nombre ne représente que peu de surfaces valorisées.

✔ **Gestion de l'espace et stratégie d'activité**

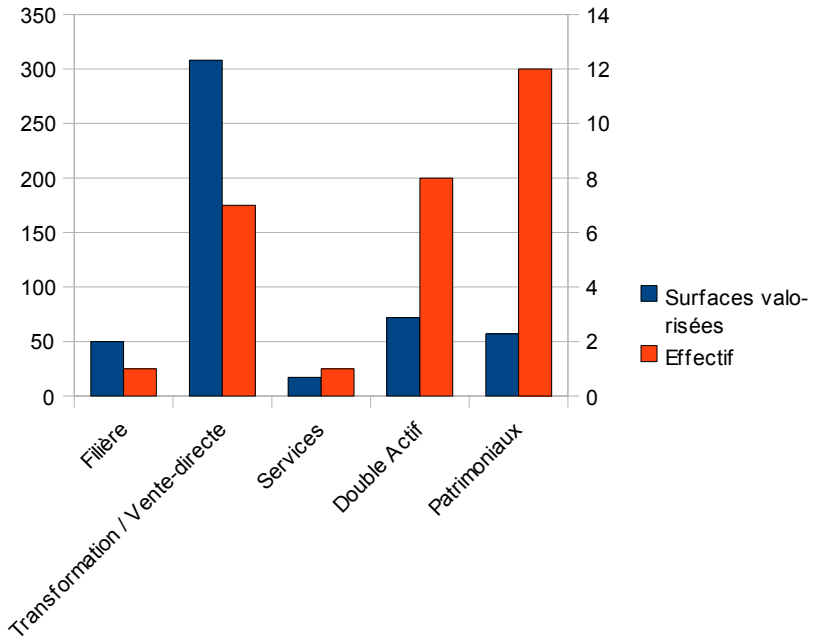

Nous retiendrons que la grande majorité des surfaces sont valorisées par des exploitations dont la stratégie économique est très liée au territoire.

Par rapport à l'approche quantitative, la stratégie d'activité patrimoniale très fortement représentée valorise une proportion limitée d'espaces agricoles, c'est malgré tout un volant de surfaces qui participe peu à l'activité économique agricole.

✔ **Synthèse traitée dans « l'essentiel ».**

3.5 Les outils de l'analyse prospective

3.5.1 Une typologie adaptée au territoire

3.5.1.1 Critères mobilisés

Pour répondre à ces objectifs nous nous sommes appuyés sur deux typologies pré-existantes.

3.5.1.1.a La typologie des stratégies d'activité (GIS Alpes du Nord)

Celle-ci est basée sur plusieurs critères et en particulier sur les choix économiques faits par l'agriculteur. Celui-ci peut en effet choisir uniquement de produire et de vendre à des opérateurs d'aval qui se chargeront de la transformation/valorisation de la production (filière). Il peut aussi choisir de produire de tranformer sa production et ou de la vendre lui-même. Certains agriculteurs développe des services en plus ou en complémentarité avec l'activité de production. Des moyens de productions trop réduits peuvent aussi conduire l'agriculteur à avoir une activité complémentaire (double activité). Nous reprenons tout les cas de figure développés par cette typologie en annexe 1.

Cette typologie permet d'identifier quelles grandes classes de facteurs économiques et politiques vont avoir une influence sur les exploitations. Les évolutions économiques et politique nationales et internationales impacteront de manière plus directe une exploitation en lien avec les opérateurs d'une filière, qu'une exploitation maîtrisant le devenir de sa production jusqu'à la vente sur le marché local. De même un exploitant ayant une autre activité professionnelle réagira différemment d'un exploitant à plein temps face à une baisse de prix de ses produits.

Ce premier niveau de classement présente donc un intérêt à la fois du point de vue de la prospective, mais aussi du point de vue de la durabilité, ces différentes orientations ayant des impacts sur le lien au territoire, le travail...

3.5.1.1.b La typologie des systèmes de production

Après avoir identifié la stratégie d'activité des exploitations il est nécessaire d'aller plus loin dans les critères de discrimination afin de rendre compte des situations très différentes selon le type de production pratiqué. En effet les implications techniques et économiques sont très variables et ont une influence certaine sur la durabilité, sur les évolutions économiques et sur le rôle en matière de gestion de l'espace.

Nous avons retenu les productions suivantes :

- ✗ Bovins lait,
- ✗ Caprins lait,
- ✗ Ovins lait,
- ✗ Bovins viande,

- Ovins viande,
- Chevaux,
- Hors-sol,
- Apiculture,
- Céréales,
- Maraîchage,
- ...

3.5.1.2 La typologie proposée

Elle est comme nous l'avons indiqué du croisement des deux typologies sus-cités avec une adaptation tenant compte de la situation du tissu agricole de Belledonne.

Cela conduit à 11 cas-types. Compte tenu des effectifs de certains de ces cas types, les analyses pourront être conduites à dire d'expert.

3.5.1.2.a Les « filières »

- Filière / Céréales (marginal sur Belledonne : 1 seule exploitation),
- Filière / Bovins lait
- Filière / Bovins lait / Double actif
- Filière / Bovins viande
- Filière / Bovins viande / Double actif
- Filière / Ovins
- Filière / Ovins / Double actif (à dire d'expert)

Pour les « variantes » double-actif des cas-type filière / bovins viande et filière / bovins lait, l'analyse se fera par extrapolation des résultats du cas-type d'origine, en considérant que sur le volet environnemental la situation est identique, que sur le volet socio-territorial, il existe une relation économique supplémentaire par l'activité salariée extérieure à l'exploitation et que les résultats économiques seront équivalent (structure plus petite mais seulement 0,5 UTH en moyenne).

3.5.1.2.b Les « diversifiés »

En bovins lait et bovins viande, il existe des systèmes valorisant leur production à la fois sur une filière longue et en transformation / vente directe. Ils sont dits « diversifié ». Les résultats seront donc un intermédiaire entre l'analyse « filière » et l'analyse « transformation / vente directe ».

3.5.1.2.c Les « transformation / vente directe »

- Sans transformation,
- Avec transformation de la production,
- Avec transformation de la production / Double actif
- Avec transformation de la production et services.

3.5.1.2.d Autres catégories

La catégorie, « Service / Chevaux » et patrimoniaux feront l'objet de commentaires mais sans constitution d'un cas-type.

3.5.2 Des critères d'évaluation de la durabilité

3.5.2.1 Volet environnemental

3.5.2.1.a A1 : Diversité des cultures annuelles et temporaires

Cet indicateur est basé sur le nombre d'espèce et de variétés cultivées. Il permet d'évaluer la diversité végétal générée par l'activité agricole.

3.5.2.1.b A3 : Diversité animale

Cet indicateur est basé sur le nombre d'espèces animales et de races présentes sur l'exploitation.

3.5.2.1.c A8 : Zone de régulation écologique

Cet indicateur est basé sur la proportion ou la présence de zones humides, prairies inondables, pelouses sèches, bandes enherbées, bosquets, parcours, alpages mis en valeur par l'activité agricole. Il permet d'évaluer la contribution de l'exploitation à l'entretien et au maintien de ces espaces riches en matière de biodiversité.

3.5.2.1.d A9 : Contribution aux enjeux environnementaux du territoire

Cet indicateur est basé sur la proportion de surface sur laquelle l'exploitation s'est engagé à respecter un cahier des charges de pratiques territorialisé (mesure agri-environnementale térritorialisés, Natura2000, PEZMA...). Il permet de mesurer l'implication de l'exploitation pour prendre en compte des enjeux environnementaux du territoire.

3.5.2.1.e A 10 : Valorisation de l'espace

Cet indicateur est basé sur le chargement d'animaux (exprimé en Unité Gros Bovin « UGB » équivalent à une vache) à l'hectare. C'est le nombre moyen d'animaux présent sur un hectare de surface fourragère de l'exploitation. Si le chargement est trop bas, la friche peu gagner, s'il est trop élevé il y a sur-pâturage. La fourchette optimale est fixée entre 0,5 et 1,4 UGB/ha.

3.5.2.1.f A11 : Gestion des surfaces fourragères

Cet indicateur est basé sur les pratiques de gestion des surfaces fourragères et en particulier sur l'alternance fauche/pâture ou la présence de prairie permanente. Il permet d'évaluer la gestion qui favorise de la diversité.

3.5.2.1.g A 12 : Fertilisation

Cet indicateur est basé sur le bilan apparent en azote. Ce bilan prend en compte toutes les entrées / sorties d'azote dans l'optique d'évaluer « l'excédent » d'azote généré par hectare. Le niveau le plus bas correspond à un surplus inférieur à 30 kg d'azote par hectare.

3.5.2.1.h A18 : Dépendance énergétique

Ce dernier indicateur sur le volet environnemental est basé sur la consommation de l'exploitation en énergie (électricité, fioul, gaz...) ramené à une valeur en équivalent fioul. La consommation est ramenée à l'hectare. Le niveau optimal est obtenu pour une consommation inférieure à 200 litres équivalent fioul par hectare.

3.5.2.2 Volet socio-territorial

3.5.2.2.a B1 : Démarche qualité

Cet indicateur est basé sur la présence de signes de qualité de différents types. Ce sont d'abord les signes de qualité liés au territoire (AOC...), puis ceux liés à un process de production ou de transformation (label rouge...) et enfin l'agriculture biologique qui pèse le plus lourd dans cet indicateur. Il permet d'évaluer le lien au territoire (AOC...) mais aussi la réponse à des attentes en matière d'environnement ou de qualité des produits.

3.5.2.2.b B6 – Valorisation par filières courtes

Cet indicateur est basé sur la part de chiffre d'affaire réalisé en vente directe (1 intermédiaire maximum). Cet indicateur approche la nature et l'étroitesse du lien économique de l'exploitation avec son territoire.

3.5.2.2.c B7- Autonomie et valorisation des ressources locales

Un des critères important de la durabilité est l'indépendance globale du système vis-à-vis de l'extérieur (ce qui ne veut pas dire absence de relations). Cet indicateur évalue donc la capacité de l'exploitation à produire les aliments pour le bétail, la valorisation préférentielle et majoritaire des engrais organiques de l'exploitation, la capacité à renouveler le troupeau, à produire ses propres semences et à valoriser des énergie locale (bois...).

3.5.2.2.d B15 – Intensité de travail

Cet indicateur, par une auto-évaluation de l'agriculteur, permet d'estimer la surcharge chronique de travail sur l'exploitation. Il est basé sur la définition par l'agriculture d'un nombre de semaines durant lesquelles il se sent surchargé de travail. Ce nombre de semaine vient en déduction du score maximum qui est obtenu lorsqu'aucune semaine n'est surchargée dans l'année.

3.5.2.2.e B16 – Qualité de vie

C'est une auto-estimation de l'agriculteur qui évalue sa qualité de vie sur une échelle de 0 à 6.

3.5.2.2.f B16 – Isolement

C'est une auto-estimation de l'agriculteur qui estime son isolement social géographique et culturel sur une échelle de 0 à 3.

3.5.2.3 Volet économique

3.5.2.3.a C1 — Viabilité économique

Cet indicateur est basé sur l'estimation du revenu disponible, c'est à dire sur la part du résultat permettant de rémunérer le travail de l'exploitant. Ce revenu disponible est ramené à l'UTH (Unité de Travail Humain : une personne travaillant à plein temps à l'année). Il est ensuite comparé à une échelle de valeurs basées sur le Smic. Au-delà de 0,8 Smic/UTH l'indicateur passe à une valeur non nulle. Cette échelle de valeurs a été adaptée au contexte « montagne » de l'Isère.

3.5.2.3.b C2 — Taux de spécialisation économique

Cet indicateur évalue d'une part le niveau de spécialisation de l'exploitation (une ou plusieurs production) et la dépendance vis-à-vis de l'aval. Il est basé sur la part de chiffre d'affaire généré par chaque activité/production et la part de chiffre d'affaire réalisé avec le plus gros client. Il permet

d'approcher la fragilité inhérente à une extrême spécialisation et à la possible unicité du lien économique avec un acheteur.

3.5.2.3.c C3— Autonomie financière

Cet indicateur permet d'évaluer la proportion du résultat de l'exploitation qui peut être consacré à de l'investissement pour maintenir ou développer l'activité économique. Comme pour la viabilité économique l'échelle d'évaluation est adapté au contexte « montagne » de l'Isère.

3.5.2.3.d C4 — Sensibilité aux aides

Cet indicateur appréhende ce que représente le montant des aides vis-à-vis du résultat. Plus une exploitation est indépendante des aides moins les changements de politiques nationales ou européennes sont de nature à la remettre économiquement en cause.

3.5.2.3.e C5 — La transmissibilité

Cet indicateur, basé sur le capital de l'exploitation, permettre d'approcher la facilité avec laquelle l'exploitation pourra être transmise à un jeune agriculteur en cas de succession. Plus le capital est faible plus la transmissibilité est bonne.

3.5.2.3.f L'efficacité économique (hors IDEA)

Ce dernier indicateur économique permet par un ratio d'évaluer ce que représente le montant disponible pour financer le travail et les investissements par rapport au produit des ventes. Plus ce ratio est près de 1 meilleur est l'efficacité. Un échelle de valeurs est définie, des références existent pour les grandes classes de cas-type présent sur Belledonne.

3.6 Situation et prospective

3.6.1 Échantillonnage

Présenté par groupe de cas type

Nous avons reclassé toutes les exploitations de Belledonne selon la typologie présentée au **§?**. Nous avons ensuite sélectionner pour chaque classe de cas-type quelques exploitations représentatives.

Cette sélection s'est faite, pour les exploitations de type filière (avec ou sans double activité), sur des critères suivants :

- Surface des exploitations,
- Taille du cheptel et/ou quota de production,
- Âge du chef d'exploitation,
- Forme juridique (individuel ou sociétaire).

Pour les exploitations intégrant de la vente directe et de la transformation (avec ou sans double activité), nous avons ajouté des critères suivant :

- main d'oeuvre ,
- type de circuit de commercialisation,
- nombre de produits

Nous avons retenu finalement, pour les cas types analysés :

- ✔ 2 exploitations pour les « filières bovins lait »,
- ✔ 4 exploitations pour les « filières bovins viande »,
- ✔ 2 exploitations pour les « vente directe »
- ✔ 3 exploitations pour les « vente directe / transformation double actif »
- ✔ 6 exploitations pour les « vente directe / transformation »,
- ✔ 1 exploitation pour les « vente directe / transformation services ».

Les résultats moyens par cas-type pour les indicateurs de durabilité retenus sont présentés en Annexe 3 § 3.8

3.6.2 « Bovins viande filière » dont double-actifs

3.6.2.1 Situation

3.6.2.1.a Volet environnemental

Le score moyen obtenu par l'échantillon sur ce volet est de 43,5/70, la moyenne pour les systèmes du massif étant d'environ 39/70. Retenons que ce système se caractérise par les éléments suivants :

- ✔ un excellent niveau de mise en valeur des zones de régulation écologique et pour la contribution aux enjeux environnementaux,
- ✔ un rôle très positif en matière de gestion et de valorisation (chargement optimum) des surfaces fourragères,
- ✔ un bilan apparent azote inférieur à 30 kg/ha,
- ✔ une très faible dépendance énergétique.

La gestion des effluents d'élevage n'est pas une problématique aigüe. Les parcelles planes reçoivent la majorité des apports (aptitude à l'épandage bonne). Ces surfaces planes sont rares dans le massif et souvent convoitées pour l'urbanisation. L'urbanisation parfois diffuse amène de nombreuses contraintes pour le respect des distances.

Une problématique autour des bâtiments d'élevage est identifiée (stockage, bâtiments peu fonctionnels, enclavement).

3.6.2.1.b Volet socio-territorial

Le score moyen obtenu par l'échantillon sur ce volet est de 17,25/43, la moyenne pour les systèmes du massif étant d'environ 18/43. Retenons que ce système se caractérise par les éléments suivants :

- ✔ sur le plan des démarches qualité qu'elles soient liées au process, au territoire et aux pratiques, celles-ci sont presque absentes pour les exploitations en questions.
- ✔ Le lien économique au territoire est ténu du fait de la valorisation par une filière « longue » dont les acteurs ne sont pas sur Belledonne. En cas de double-activité, le lien est renforcé par la contribution supplémentaire de l'exploitant à l'activité économique locale.
- ✔ L'autonomie fourragère est généralement atteinte, même si elle est remise en cause par les emprises foncières sur les terrains mécanisables. Les ressources locales sont valorisées (fumier, bois de chauffage...).

- ✔ D'un point de vue humain, il ressort que l'intensité du travail est assez élevée (près de 4 semaines en moyenne de surcharge de travail marquée), que la qualité de vie est estimée à un niveau moyen sans sentiment d'isolement.

Cette production n'est pas une production « du pays » (contrairement au lait). Elle pâtit d'un déficit d'image, bien que le territoire soit potentiellement porteur d'image et de plus-value.

Les systèmes ne sont pas autonomes vis-à-vis des céréales, ce qui engendre une dépendance forte vis-à-vis d'approvisionnements extérieurs. Ce type d'approvisionnement « standard » constitue une brèche dans l'image montagne que pourrait avoir la production. Pour une bonne part, le marché de la viande (engraissement en Italie) demande des animaux ayant bien démarré leur croissance. L'utilisation de céréales est donc indispensable. C'est d'autant plus le cas que le foin produit sur place n'est pas toujours d'une qualité suffisante.

Pour les céréales, des liens locaux avec les céréaliers du Grésivaudan ne semblent pas facile à mettre en place pour des raisons d'éclatement (parfois trop peu d'agriculteurs intéressés par commune) et d'hétérogénéité de la demande des éleveurs. Les capacités de stockage sont souvent absentes. Ces raisons influent négativement sur les possibilités d'envisager des regroupements pour faire baisser les coûts en négociant de gros volumes.

3.6.2.1.c Volet économique

Le score moyen obtenu par l'échantillon sur ce volet est de 18,75/75, la moyenne pour les systèmes du massif étant d'environ 23/75. Retenons que ce système se caractérise par les éléments suivants :

- ✔ La viabilité économique est très basse, puisque le score est proche de 0. Les exploitations dégage moins ou environ 0,8 SMIC par UTH (Unité de Travail Humain) non salariée.
- ✔ Ce sont des exploitations qui sont en grande majorité spécialisées (une seule production), ce qui crée de la dépendance et de la vulnérabilité vis-à-vis d'évolutions de marché ou de la stratégie de la filière aval.
- ✔ L'autonomie financière et la capacité d'investissement sont faibles.
- ✔ Ces exploitations présentent une forte sensibilité aux aides à la production (deuxièmes pilier de la PAC exclu), celles-ci ont une place importante dans les résultats.
- ✔ La transmissibilité de ces exploitations est plutôt bonne du fait de leur taille réduite et des capitaux modestes généralement engagés.
- ✔ L'efficacité économique, située autour de 30% est correct sans plus. Pour ce type de production, un bon suivi de l'alimentation et une technicité poussée dans la conduite de l'élevage doit permettre d'atteindre 40%.

3.6.2.2 Enjeux et prospectives

Traité dans « l'essentiel »

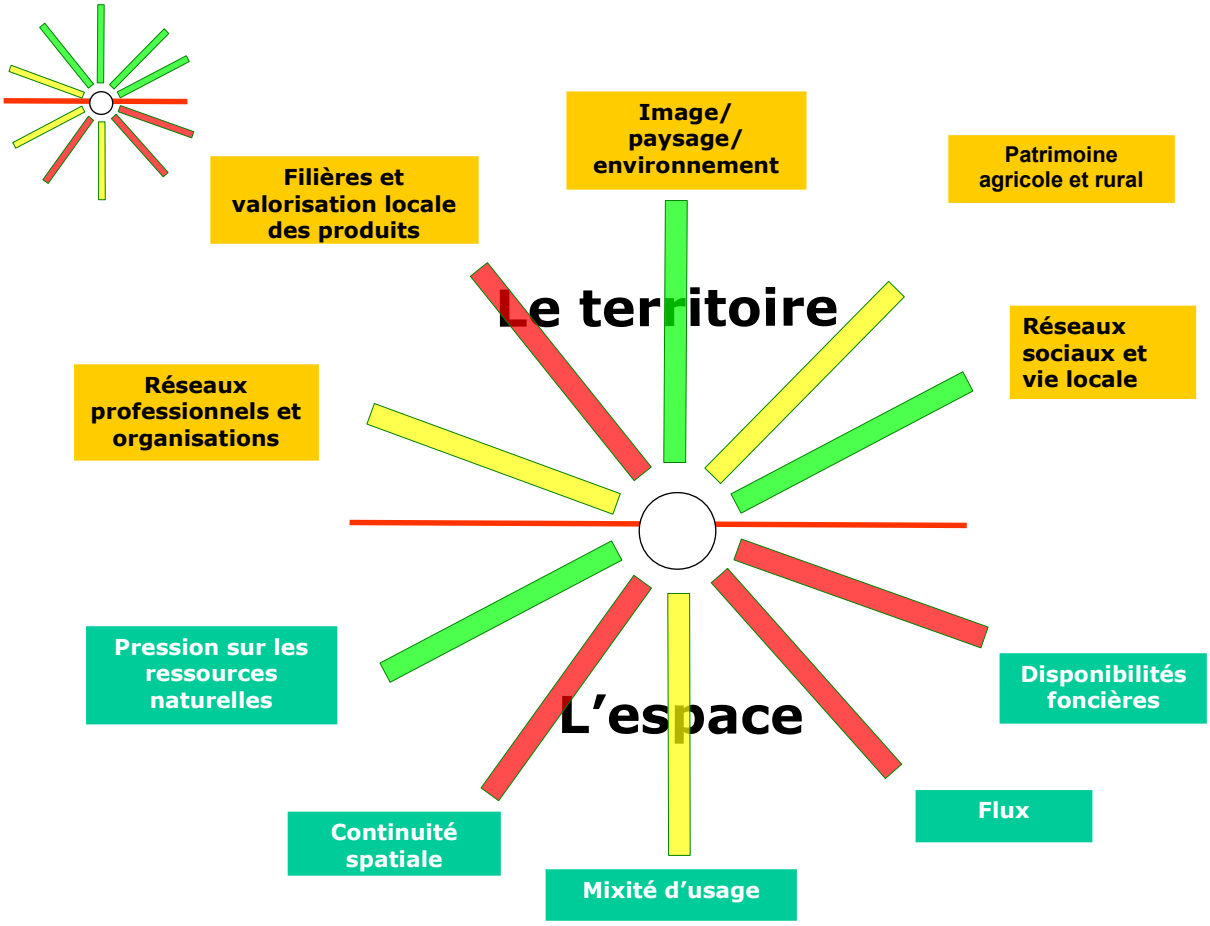

3.6.2.3 Pistes d'action

Traité dans « l'essentiel »

3.6.3 « Bovins lait filière » *dont double-actifs*

3.6.3.1 Situation

3.6.3.1.a Volet environnemental

Le score moyen obtenu par l'échantillon sur ce volet est de 41,5/70, la moyenne pour les systèmes du massif étant d'environ 39/70. Retenons que ce système se caractérise par les éléments suivants :

- ✔ un excellent niveau de mise en valeur des zones de régulation écologique et pour la contribution aux enjeux environnementaux,
- ✔ un rôle très positif en matière de gestion et de valorisation (chargement optimum) des surfaces fourragères,
- ✔ un bilan apparent azote inférieur à 30 kg/ha,
- ✔ une faible dépendance énergétique.

La gestion des matières organiques (fumier essentiellement), l'épandage en particulier, peut poser ponctuellement problème dans la mesure où les surfaces planes ayant de bonnes aptitudes à l'épandage sont rares et souvent convoitées pour l'urbanisation.

Ces exploitations s'appuient largement sur la production d'herbe pour alimenter les vaches. Cette orientation est principalement dictée par les contraintes morphologiques qui rendent souvent difficile la production de céréales. Cela conduit, nous allons le constater dans les volets suivants à une dépendance vis-à-vis de l'extérieur (achat de céréales) et à des surcoûts.

3.6.3.1.b Volet socio-territorial

Le score moyen obtenu par l'échantillon sur ce volet est de 16/43, la moyenne pour les systèmes du massif étant d'environ 18/43. Retenons que ce système se caractérise par les éléments suivants :

- ✔ sur le plan des démarches qualité qu'elles soient liées au process, au territoire et aux pratiques, celles-ci sont presque absentes pour les exploitations en questions.
- ✔ Le lien économique au territoire est ténu du fait de la valorisation par une filière « longue » dont les acteurs ne sont pas sur Belledonne. En cas de double-activité, le lien est renforcé par la contribution supplémentaire de l'exploitant à l'activité économique locale.
- ✔ L'autonomie fourragère est généralement atteinte, même si elle est remise en cause par les emprises foncières sur les terrains mécanisables. Les ressources locales sont valorisées (fumier, bois de chauffage...).
- ✔ D'un point de vue humain, il ressort que l'intensité du travail est élevée (4 semaines en moyenne de surcharge de travail marquée), que la qualité de vie est estimée à un niveau moyen sans sentiment d'isolement.

Il n'y a aucune reconnaissance de la dimension lait de montagne.

La dépendance alimentaire vis-à-vis des céréales et protéagineux, est une problématique en terme de coût, mais aussi de qualité des aliments achetés (pas de garantie, fossé avec l'image montagne...). Cela a une influence sur la défense de l'image de qualité.

Pour les céréales, des liens locaux avec les céréaliers du Grésivaudan ne semblent pas facile à mettre en place pour des raisons d'éclatement (parfois trop peu d'agriculteurs intéressés par commune) et d'hétérogénéité de la demande des éleveurs. Les capacités de stockage sont souvent absentes. Ces raisons influent négativement sur les possibilités d'envisager des regroupements pour faire baisser les coûts en négociant de gros volumes.

Le tissu des exploitations laitières étant amoindri, la dynamique est moins nette. Malgré cela, des jeunes sont installés ou en voie de l'être.

La qualité des équipements (bâtiments en particulier) est souvent un obstacle à une bonne organisation du travail (perte de temps...).

3.6.3.1.c Volet économique

Le score moyen obtenu par l'échantillon sur ce volet est de 15/75, la moyenne pour les systèmes du massif étant d'environ 23/75. Retenons que ce système se caractérise par les éléments suivants :

- ✔ La viabilité économique est très basse, puisque le score est de 0. Les exploitations dégage moins de 0,8 SMIC par UTH (Unité de Travail Humain) non salariée.
- ✔ Ce sont des exploitations qui sont très spécialisées (une seule production), ce qui crée de la dépendance et de la vulnérabilité vis-à-vis d'évolutions de marché ou de la stratégie de la filière aval.
- ✔ L'autonomie financière et la capacité d'investissement sont faibles.

- ✔ Ces exploitations présentent une forte sensibilité aux aides à la production (deuxièmes pilier de la PAC exclu), celles-ci ont une place importante dans les résultats.
- ✔ La transmissibilité de ces exploitations est plutôt bonne du fait de leur taille réduite et des capitaux modestes généralement engagés.
- ✔ L'efficacité économique est correct grâce au faible niveau de charges (hormis les aliments).

3.6.3.2 Enjeux et prospectives

Traité dans « l'essentiel »

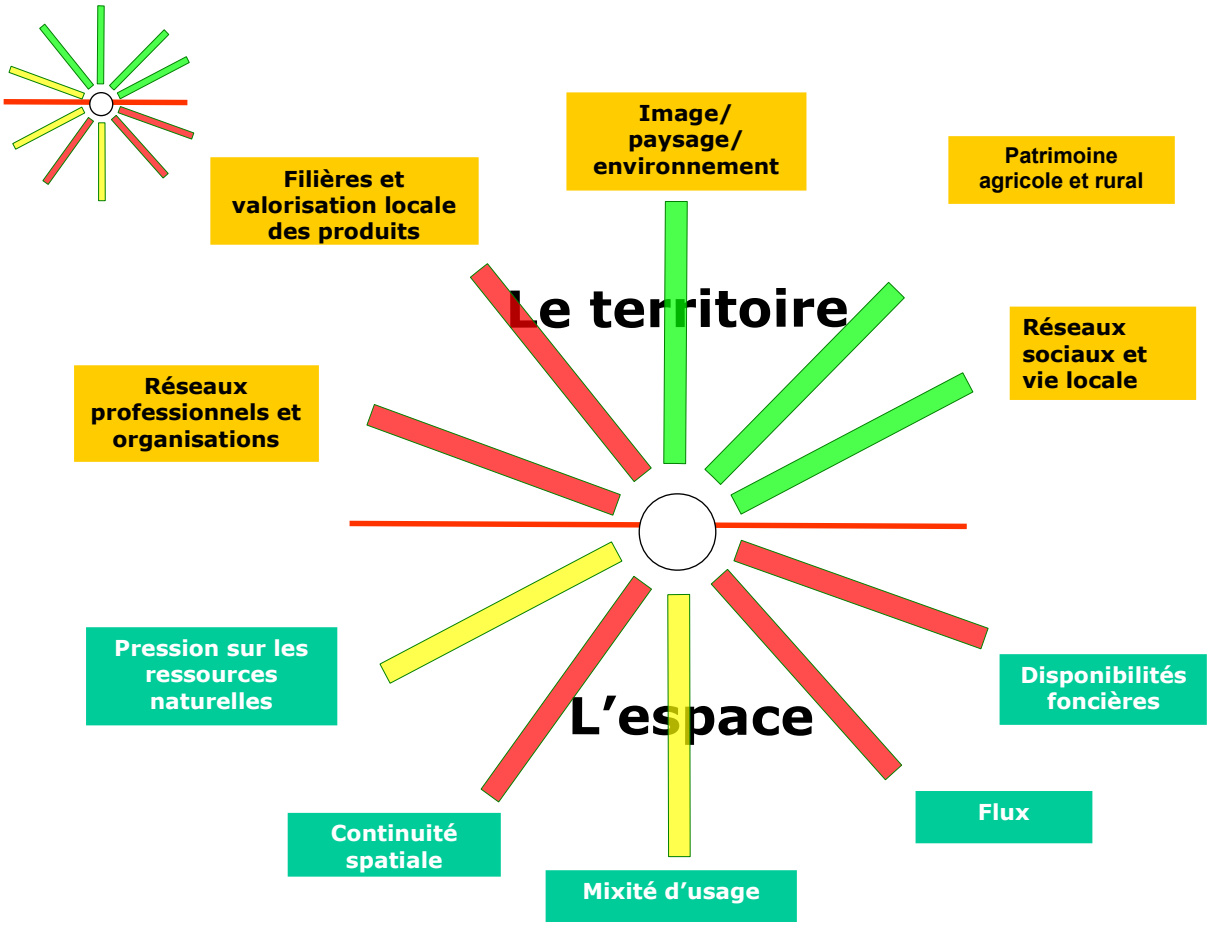

3.6.3.3 Pistes d'action

Traité dans « l'essentiel »

3.6.4 « Ovins filière » dont double-actifs

3.6.4.1 Situation

Sur le volet environnemental, la situation est très proche de celle des bovins viandes. Les indicateurs « zone de régulation écologique » et « valorisation de l'espace » obtiendraient des scores supérieurs. Ce cas-type ressort donc comme obtenant un bon score sur le volet de l'environnement.

Sur le volet territorial, la valorisation très forte de l'herbe, qui est une nécessité économique, en fait potentiellement des systèmes plus autonomes que les systèmes bovins viande. Sur le plan du travail, ce type de système demande pour être rentable des effectifs importants (500 brebis) qui conduisent souvent à une surcharge de travail. Le score serait donc globalement comparable à celui des bovins viande, le premier point équilibrant le second.

Sur le plan économique, le seuil pour une bonne viabilité économique semble se situer à hauteur de 500 agneaux vendus par an et par UTA. Cela équivaut à environ 500 brebis en tenant compte du renouvellement et d'une part de mortalité. Ce n'est pas une situation que nous retrouvons classiquement sur le massif. La viabilité économique, au-delà de la simple question de l'effectif, tient à la capacité à limiter les charges (alimentation, paille...). Cela implique, dans le contexte du massif de Belledonne, de valoriser au maximum l'herbe par le pâturage et de limiter les achats de foin et de céréales au nécessaire. Les situations sont contrastées de ce point de vue. Le score sur le volet économique, compte tenu de ces éléments se situerait plutôt dans la partie basse de la fourchette observée pour les différents cas-type.

3.6.4.2 Enjeux et prospectives

Traité dans « l'essentiel »

3.6.4.3 Pistes d'action

Traité dans « l'essentiel »

3.6.5 Groupe des cas-type « Vente directe »

3.6.5.1 Situation

3.6.5.1.a Volet environnemental

Pour les « vente directe » le score moyen obtenu par l'échantillon sur ce volet est de 37/70.

Pour les « vente directe double actif » ce score moyen est de 37,6/70.

Pour les « vente directe transformation » ce score moyen est de 40/70.

Pour les « vente directe transformation et services » ce score moyen est de 48/70.

La moyenne pour les systèmes du massif étant d'environ 39/70. Retenons que ces systèmes se caractérisent par les éléments suivants :

- ✔ une diversité végétale et animale marquée,
- ✔ une mise en valeur des zones de régulation écologique et une contribution aux enjeux environnementaux moins généralisée (par rapport aux systèmes déjà vus),
- ✔ un rôle positif en matière de gestion et de valorisation (chargement optimum) des surfaces fourragères quand les exploitations élèvent des animaux herbivores,
- ✔ un bilan apparent azote généralement inférieur à 30 kg/ha, parfois au-delà,
- ✔ une dépendance énergétique un peu plus marquée que pour les autres systèmes du fait de l'intégration de fonctions de l'aval (déplacements pour la vente, transformation...).

Le bilan du volet environnemental montre une situation un peu moins favorable que pour les cas types que nous avons déjà analysés. Si la diversité animale et végétale est un atout de cette catégorie d'exploitations, des productions plus spécialisées ou moins utilisatrices d'espaces font baisser l'impact positif sur la gestion et la valorisation du territoire. Ces productions, parfois plus exigeantes, induisent

de intrants (alimentation, engrais pour les cultures spécialisées...) et donc un bilan apparent en azote pas toujours aussi bas que nous avons déjà pu le voir.

3.6.5.1.b Volet socio-territorial

Pour les « vente directe » le score moyen obtenu par l'échantillon sur ce volet est de 21/43.

Pour les « vente directe double actif » ce score moyen est de 23,3/43.

Pour les « vente directe transformation » ce score moyen est de 22,6/43.

Pour les « vente directe transformation et services » ce score moyen est de 22,5/43.

La moyenne pour les systèmes du massif étant d'environ 18/43. Retenons que ce système se caractérise par les éléments suivants :

- ✔ La présence de démarches qualité liées au process ou aux pratiques.
- ✔ Le lien économique au territoire est bien présent par une valorisation directe et locale des produits. En cas de double-activité, le lien est renforcé par la contribution supplémentaire de l'exploitant à l'activité économique locale.
- ✔ L'autonomie fourragère est généralement atteinte (dans le cas des élevages d'herbivores), même si elle est remise en cause par les emprises foncières sur les terrains mécanisables. Les ressources locales sont valorisées (fumier, bois de chauffage...).
- ✔ D'un point de vue humain, il ressort que l'intensité du travail, sauf cas exceptionnel est très élevée (plus de 7 semaines en moyenne de surcharge de travail marquée), que la qualité de vie est estimée à un niveau moyen sans sentiment d'isolement.

Les liens économiques au territoire sont forts. Cette orientation vers la vente directe et/ou la transformation a conduit les exploitations vers la mise en place de démarches qualité. Cette orientation s'appuie sur la valorisation de l'image montagne du territoire et du tourisme.

L'intégration de fonctions de l'aval a conduit à une augmentation de la charge de travail dans les exploitations. Dans la majorité des cas la surcharge engendrée est forte sans réelles solutions.

3.6.5.1.c Volet économique

Pour les « vente directe » le score moyen obtenu par l'échantillon sur ce volet est de 29,5/75.

Pour les « vente directe double actif » ce score moyen est de 32/75.

Pour les « vente directe transformation » ce score moyen est de 45,5/75.

Pour les « vente directe transformation et services » ce score moyen est de 22/75.

La moyenne pour les systèmes du massif étant d'environ 23/75. Retenons que ce système se caractérise par les éléments suivants :

- ✔ La viabilité économique décolle par rapport aux systèmes déjà présentés. Les exploitations parviennent généralement a dégager plus d'un SMIC par UTH (Unité de Travail Humain) non salariée. Cela est très net pour la catégorie « vente directe transformation ».
- ✔ Ces exploitations sont assez diversifiées dans leurs productions ou produit. Elles ont par ailleurs des clients diversifiés compte tenu du mode de commercialisation. Elles sont donc beaucoup moins vulnérable et dépendante vis-à-vis d'évolutions de marché ou des débouchés.
- ✔ L'autonomie financière et la capacité d'investissement atteignent des niveaux très corrects.
- ✔ Ces exploitations présentent globalement une faible sensibilité aux aides à la production (deuxièmes pilier de la PAC exclu). Ce n'est pas le cas pour les « vente directe double actif » qui garde une forte sensibilité (petits élevages valorisant en direct).

- ✔ La transmissibilité de ces exploitations est plutôt bonne du fait de leur taille qui reste humaine. Dans le cas de développement de services, les investissements afférents limitent cette transmissibilité.
- ✔ L'efficacité économique est très correct grâce à une bonne valorisation et des charges limitées.

La situation économique pour ces catégories d'exploitations est beaucoup plus favorable que les cas que nous avons déjà abordés. Il n'en reste pas moins que cela cache certaines disparités. La situation la plus favorable est obtenue pour les « vente directe transformation ». Cela étant ces résultats compte tenu du temps de travail (très important : voir volet socio-territorial) présentent encore une marge de d'amélioration.

3.6.5.2 Enjeux et prospectives

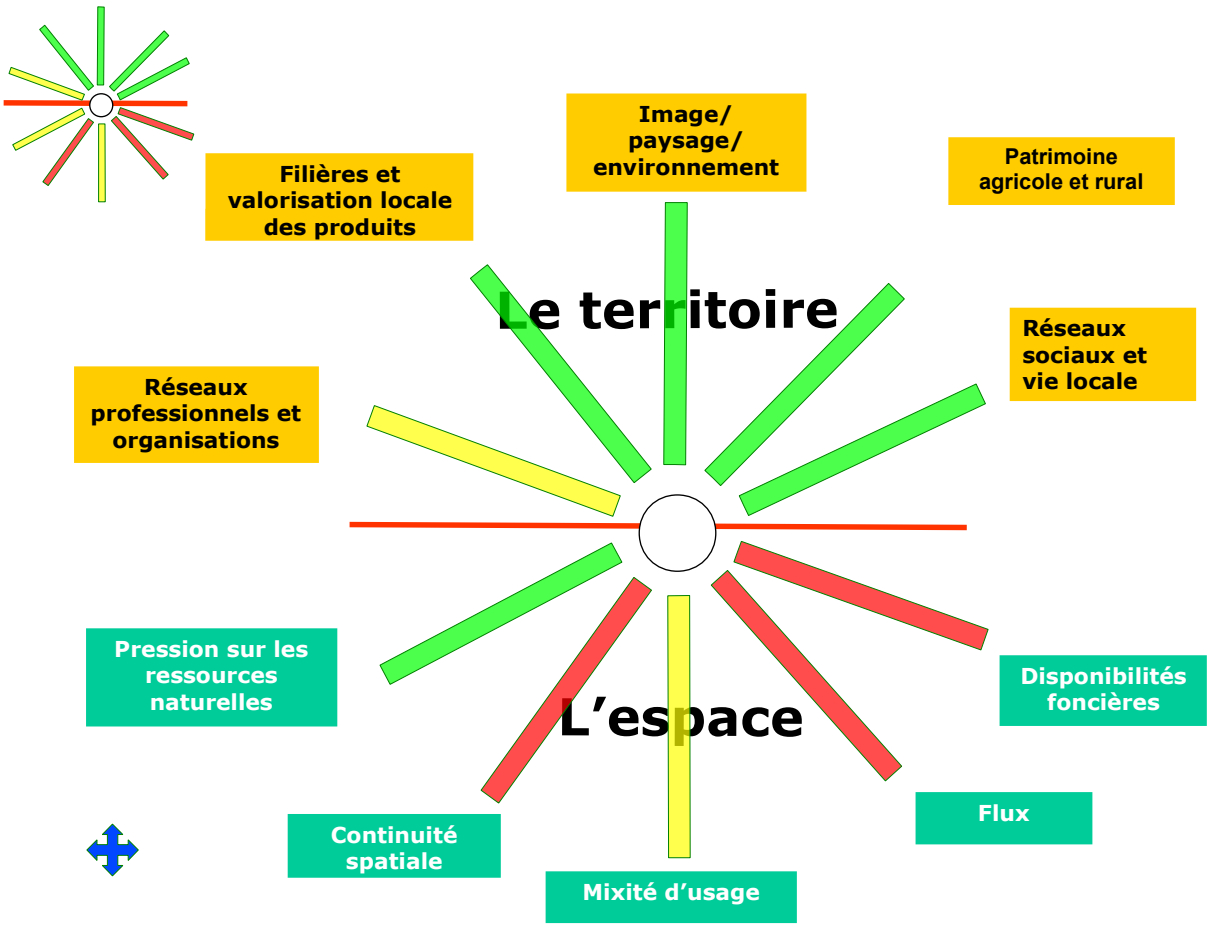

Traité dans « l'essentiel »

3.6.5.3 Pistes d'action

Traité dans « l'essentiel »

3.6.6 Cas type « Services/Chevaux »

A dire d'expert.

3.6.6.1 Situation

3.6.6.1.a Volet environnemental

Les exploitations de ce cas-type sont basées sur une utilisation de l'espace variable. Elles disposent en générale de surfaces pour un peu de pâturage et du parcage d'animaux. Elles sont généralement dépendantes d'achats extérieurs de fourrages. Leur impact direct en terme de gestion de l'espace est assez limité (attention au sur pâturage et piétinement dans les parcs). La question de la gestion des effluents se pose.

3.6.6.1.b Volet socio-territorial

Ce sont des activités qui sont très implantées dans le territoire d'un point de vu économique et des personnes qui en bénéficient.

3.6.6.1.c Volet économique

Dans le contexte actuel et compte tenu de l'essor qu'ont connu ces activités la viabilité économique de ces structures peut être considérée comme moyenne à bonne.

3.6.6.2 Enjeux prospective et pistes d'actions

Traité dans « l'essentiel »

3.6.7 Cas type « Patrimoniaux »

A dire d'expert.

3.6.7.1 Situation

3.6.7.1.a Volet environnemental

Les exploitations de ce cas-type sont basées sur une valorisation peu intensive des ressources. Cela étant, la gestion technique (pâturage, interventions....) n'étant pas toujours maîtrisée la qualité de gestion des surfaces peut être très variable.

3.6.7.1.b Volet socio-territorial

Sur le social et lien au territoire : score de fait très faible

3.6.7.1.c Volet économique

Sur ce volet, la viabilité économique n'étant pas un objectif pour ce type d'orientation la score serait de fait très faible (voir nul).

3.6.7.2 Enjeux prospective et pistes d'actions

Traité dans « l'essentiel »

3.6.8 Cas types et gestion de l'espace

Traité dans « l'essentiel »

3.7 Annexe 1

Intitulé	Détail
Activité Patrimoniale	Activité agricole à but d'entretien de patrimoine. Productions réduites et irrégulières. Très faibles moyens de production, en capital comme en travail (moins d'un UTH, retraités ou activité professionnelle principale non agricole).
Exploitations en double activité	Chef double actif (activité professionnelle principale non agricole), activité agricole secondaire. Petites structures permettant de dégager un revenu complémentaire.
Stratégie de filière	Chef à activité agricole principale (il peut parfois y avoir maintien de double activité ou de pluri-activité). Activité de production spécialisée ou diversifiée sur plusieurs produits. Pas ou peu d'investissement en travail et capital sur l'aval des productions (livraisons à entreprise, coopérative, négociants…) Pas de transformation ni de vente directe développée.
Systèmes Diversifiés	Exploitations avec à la fois une activité de production développée (type « stratégie de filière ») ET une activité complémentaire sur l'exploitation (activité de transformation et /ou vente directe, accueil, tourisme…).
Transformation et /ou vente directe principale	Exploitations avec au moins 50% de leur activité valorisée par transformation et /ou vente directe. Investissements notables en travail (le temps passé à la transformation ou à la commercialisation est significatif) et/ou en capital (local de découpe, fromagerie, point de vente…)
Activités de services	Peut concerner des systèmes très divers. La notion de services s'entend en prolongement de l'activité de productions : accueil à la ferme, goûters, auberge, activités pédagogiques… Les services parallèles à la production ne sont pas à prendre en considération pour cette catégorie (entreprise de travaux agricoles, déneigement…)

3.8 Annexe 2 Les indicateurs IDEA utilisés

3.9 Annexe 3 (résultats moyens par cas-type)

Indicateur	Moyenne Filière Bovins Lait	Moyenne Filière Bovins Viande	Moyenne Vente directe	Moyenne Vente Directe Double Actif	Moyenne Vente Directe Transformation	Moyenne Vente Directe Transformation Service
A1 (/14)	2,0	4,0	9,0	1,3	6,7	2,0
A3 (/14)	5,0	6,3	2,5	6,7	9,0	14,0
A8 (/12)	9,0	5,8	4,0	5,3	3,8	4,0
A9 (/4)	1,0	2,0	2,0	1,3	1,7	4,0
A10 (/5)	5,0	5,0	2,5	4,0	3,2	5,0
A11 (/3)	3,0	2,5	2,5	3,0	2,5	3,0
A12 (/8)	8,0	8,0	6,0	8,0	6,8	7,0
A18 (/10)	8,5	10,0	8,5	8,0	6,5	8,0
B1 (/10)	1,5	0,0	0,0	3,3	3,2	3,0
B6 (/7)	0,0	0,5	7,0	7,0	7,0	7,0
B7 (/10)	6,0	7,3	5,0	7,3	5,2	7,0
B15 (/7)	3,0	3,3	2,0	0,0	1,2	0,0
B16 (/6)	3,0	3,3	4,0	5,3	3,2	3,0
B17 (/3)	2,5	3,0	3,0	1,7	3,0	3,0
C1 (/20)	0,0	1,5	1,5	1,5	9,5	0,0
C2 (/10)	2,0	0,5	3,0	4,0	5,0	6,0
C3 (/15)	0,0	1,3	1,0	7,5	11,7	0,0
C4 (/10)	1,0	1,0	6,0	2,0	8,3	6,0
C5 (/20)	12,0	14,5	18,0	17,0	13,7	4,0
EBE/PB	0,3	0,3	/	0,4	0,4	0,5